



HAL
open science

Audit d'un récit sur des tiers décédés

Benoît Pigé

► **To cite this version:**

| Benoît Pigé. Audit d'un récit sur des tiers décédés. 2024. halshs-04649791

HAL Id: halshs-04649791

<https://shs.hal.science/halshs-04649791>

Preprint submitted on 16 Jul 2024

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Audit d'un récit sur des tiers décédés

Benoît PIGÉ © 16 juillet 2024

Professeur des Universités en Sciences de Gestion, CREGO / Université de Franche-Comté / UBFC

« Nous avons décidé de travailler théologiquement et spirituellement le mystère d'iniquité qui fait qu'un arbre qui porte de bons fruits apparents puisse avoir une racine perverse et produire des fruits mauvais plus cachés »¹

Certains récits sont apparemment limpides. C'est le cas depuis juin 2023 de l'Affaire des abus dans la Communauté Saint-Jean avec la publication en moins de six mois de trois récits impliquant le dominicain Marie-Dominique Philippe. Ce dernier apparaît comme un pervers sexuel ayant créé une secte pour y satisfaire ses pulsions, et ayant entraîné d'autres personnes, y compris des femmes (notamment Alix Parmentier), dans ses perversions :

Le Monde (27/06/23)² : C'est une histoire qui s'inscrit dans la durée, longue de trois quarts de siècle et dont on déplore encore les répercussions aujourd'hui. Celle d'une famille d'abord, les frères Philippe, Thomas et Marie-Dominique, religieux révérends et considérés parfois comme des saints par ceux qui les ont fréquentés et pourtant reconnus par l'Église comme auteurs d'une série d'agressions sexuelles inouïes. Celle ensuite d'une communauté religieuse, les Frères de saint Jean, fondée en 1975 par Marie-Dominique Philippe, et touchée, elle aussi, par des violences depuis sa création et jusqu'à aujourd'hui.

Libération (11/03/23)³ : Jusqu'aux années 2000, un théologien influent, reçu à la table de la grande bourgeoisie catholique, honoré par la droite religieuse et encensé par l'hebdomadaire Famille chrétienne. A sa mort, en 2006, Marie-Dominique est enterré en grande pompe par le cardinal Philippe Barbarin, dans la primatiale Saint-Jean (la cathédrale de Lyon), gratifié d'un message spécial du pape d'alors, Benoît XVI. Au moment de la diffusion du documentaire d'Arte, en 2019, l'Arche est déjà au courant des turpitudes spirituelles et sexuelles de ses fondateurs, Thomas Philippe et Jean Vanier, « disciple fanatique » du premier. Mais rien n'a filtré publiquement, même si une enquête a déjà établi, en 2015, les dérives du premier. En témoignant, Michèle-France Pesneau pousse les autorités de l'Arche et de l'ordre dominicain auquel appartenaient les deux Philippe à mettre en place deux commissions d'enquêtes historiques, à ouvrir leurs archives, y compris (un peu) à Rome. Fin janvier 2023, celles-ci ont publié leurs rapports (quelque 1 600 pages au total). Ce qui a placé le catholicisme français en état de sidération. « Ce que racontait Michèle-France Pesneau était capital. Pour la première fois, le lien était établi entre Thomas Philippe et son frère Marie-Do et leurs dérives », commente l'historien Tangi Cavalin (2), qui a piloté l'une des deux enquêtes. Celles-ci (3) ont mis à jour le grand secret qui hante le catholicisme français depuis trois générations : la théorie mysticosexuelle déviante et délirante des deux

¹ Mgr Moulins-Beaufort président de la CEF (Conférence des Évêques de France), https://www.la-croix.com/Religion/Catholicisme/Reprise-cultes-Mgr-Moulins-Beaufort-souhaite-lEtat-sort-e-pas-role-2020-06-10-1201098560?utm_source=newsletter&utm_medium=email&utm_content=20200611&utm_campaign=newsletter_cr_x_rel_edito&utm_term=2006&PMID=e54c0415f172e0448f610e3f59bc9cb4

² https://www.lemonde.fr/societe/article/2023/06/27/agressions-sexuelles-une-enquete-interne-decrit-le-systeme-etabli-au-sein-la-communaut-e-des-freres-de-saint-jean_6179327_3224.html

³ https://www.liberation.fr/societe/religions/emprise-dans-leglise-la-pieuvre-mystico-sexuelle-des-freres-philippe-20230310_ZOX23RIUHZAMNCMVFO4JQ2LI54/

Philippe, issus d'un clan monarchiste de la bourgeoisie du Nord qui avait son fief à Bouvines, apparenté à de grandes familles industrielles de la région, les Bonduelle et les Prouvost.

Leur hérésie au sens propre - si l'on se place du point de vue de la théologie catholique - a fait des centaines et des centaines de victimes, en majorité des religieuses ou des femmes en quête spirituelle, gangrené un vaste réseau de monastères et de communautés religieuses, nées pour la plupart dans les années 70 et portant le projet de nouvelle évangélisation du pape Jean-Paul II. « Une pieuvre aux multiples tentacules », résume la théologienne Véronique Margron, présidente de la Conférence des religieux et religieuses de France. « Une histoire colossale », commente pour sa part le prêtre Pierre Vignon, expert des dérives sectaires et des abus dans le catholicisme. Qui s'apparente davantage à un roman du marquis de Sade qu'à un pieux manuel de théologie catholique.

La Croix (31/01/23)⁴ : Au terme d'une enquête titanesque dans les archives en France, à Rome, au Québec, ce sont les commissions de L'Arche et des dominicains qui ont publié ce lundi leurs rapports. Le premier (900 pages), pour éclairer l'histoire de la fondation de L'Arche et la trajectoire personnelle de Jean Vanier, en lien avec Thomas Philippe. Le second (700 pages) sur les responsabilités des dominicains dans les dérives des frères Philippe qui ont perduré jusqu'à leur mort, en marge de l'ordre, sans être neutralisés. Ces deux rapports révèlent une histoire encore plus sidérante que ce qu'on pouvait imaginer. « À peine croyable sur certains points », relèvent les experts de L'Arche, les historiens Florian Michel et Antoine Mourges. « L'invraisemblable est parfois vrai », appuie l'historien Tangi Cavalin, auteur du rapport des dominicains, pour introduire cette « affaire hors norme qui s'enracine sur plusieurs générations ». Car c'est bien cela qui se dégage de ces deux documents capitaux, l'histoire d'une « secte cachée au cœur de l'Église », qui a perduré pendant près de quatre-vingts ans. « Si nous n'avons certainement pas rassemblé toutes les pièces du puzzle, il y en a suffisamment pour reconstituer le tableau avec précision », souligne Florian Michel. « Emprise, abus sexuels, délire collectif, corruption théologique de notions au cœur du christianisme, dévoiement spirituel, manipulation, représentations incestueuses des relations entre Jésus et Marie. Le dossier est lourd... »

La Croix (11/07/23)⁵ : La communauté d'origine des Stella Matutina - les soeurs contemplatives de Saint-Jean - a été fondée en 1982 par une ancienne carmélite qui fut sans doute l'une des personnes le plus proches de Marie-Dominique Philippe : Alix Parmentier (1933-2016). Dès les années 1950, « le père » aurait commencé à entretenir des relations sexuelles avec cette étudiante de vingt ans sa cadette, selon trois témoignages concordants publiés dans le rapport de Saint-Jean. Devenue sa secrétaire particulière, la religieuse aurait également encouragé d'autres femmes à partager l'intimité de son mentor, dont elle ne se lassait pas de décrire « la chair sanctifiée ». Vingt-cinq femmes accusent aujourd'hui Marie-Dominique Philippe de les avoir agressées, de leur avoir demandé de se dénuder ou de pratiquer sur lui des fellations, souvent dans le cadre d'accompagnements spirituels. Fragile psychologiquement, de plus en plus jalouse et souffrant de troubles de l'alimentation, selon plusieurs témoignages, Alix Parmentier commence aussi dès les années 1970 à initier sexuellement de jeunes hommes, souvent aspirants à la prêtrise ou à la vie religieuse. La Croix a ainsi pu consulter une lettre datée du 5 février 2010, écrite par Alix Parmentier. Elle est adressée à l'une de ses victimes, un prêtre de treize ans son cadet, qui vient de décrire aux

⁴ <https://www.la-croix.com/JournalV2/Jean-Vanier-freres-Philippe-revelations-affaire-hors-norme-2023-01-31-1101253005>

⁵ <https://www.la-croix.com/Religion/Heritieres-freres-Philippe-lincroyable-cavale-soeurs-Maria-Stella-Matutina-2023-07-10-1201274868>

autorités vaticanes la masturbation et les fellations pratiquées sur lui par l'ancienne carmélite lors de prières.

La Vie (30/01/23) : *C'est un travail exceptionnel qui sort le 1er février en librairies, publié aux éditions du Cerf, sous la plume de Tangi Cavalin, et que La Vie a pu consulter en exclusivité : l'Affaire. Les dominicains face au scandale des frères Philippe. Si la plupart des faits concernant cette histoire étaient déjà connus, l'originalité de cette prodigieuse enquête de 730 pages, réalisée à la demande de l'Ordre dominicain, afin d'évaluer sa responsabilité, réside dans le fait que l'historien décortique la mécanique ayant permis aux deux hommes, condamnés par Rome en 1956 et 1957, de poursuivre leurs abus spirituels et sexuels pendant plus d'un demi-siècle, et de fonder une véritable nébuleuse sectaire « d'initiés », dont le plus tragiquement connu d'entre eux est Jean Vanier. L'« affaire Philippe » est une histoire particulièrement complexe. Les personnages principaux sont les frères Thomas Philippe et Marie-Dominique Philippe (leurs noms en religion), mais qui implique un certain nombre d'autres personnages, comme Jean Vanier, tous se rendant coupables d'abus sexuels sur des femmes majeures. Prétendant « initier » leurs victimes, des femmes majeures en recherche spirituelle, à un secret mystique, ils les agressent sexuellement sous couvert d'un discours érotico-mystique. Malheureusement, ce « délire » pervertit leurs entreprises. Pour Marie-Dominique, la congrégation religieuse (la Communauté Saint-Jean, qui compte actuellement 500 frères et 300 sœurs environ sur les cinq continents) qu'il érige devient son terrain de chasse et de « transmission ». Thomas Philippe n'aura qu'un réel disciple, Jean Vanier, figure internationalement reconnue pour avoir fondé l'Arche (œuvre internationale)⁶.*

Si certaines affaires soulèvent de légitimes controverses, celle-ci offre le récit indiscuté d'une perversion camouflée pendant 75 ans. Seul un petit reste regroupé autour de la nièce des frères Philippe semble encore résister à ce qui est pour tous une évidence scientifique historique⁷. Et pourtant ... serait-il possible, à partir des faits mis en lumière, de construire un récit alternatif qui, sans pour autant conduire à la sainteté du principal incriminé⁸, donnerait un autre sens aux événements rapportés, aux témoignages et à leur orchestration médiatique ?

Notre lecture attentive des rapports, des ouvrages, des témoignages, nous a conduit à considérer que si certains abus sont avérés, d'autres reposent uniquement sur le témoignage de présumées victimes, des dizaines d'années après les faits, sans qu'aucune contre-enquête n'ait été menée et sans qu'un réel effort de contextualisation ait été réalisé. On projette sur des faits partiels, parfois déformés, intervenus il y a trente ou soixante-dix ans un regard marqué par la succession médiatique des révélations sur les abus sexuels.

Notre analyse de ce fait divers sera structurée de la façon suivante. Dans une première partie, nous mettrons en évidence le processus de construction du récit en recourant aux divers écrits des principaux accusateurs. Puis, dans une seconde partie, analyserons le cas spécifique de Marie-Dominique Philippe. Nous nous attacherons à mettre en évidence à la fois les faits et la signification des interprétations mises en avant par les récits d'accusation.

⁶ <https://www.lavie.fr/christianisme/eglise/lenquete-historique-qui-demele-avec-precision-laffaire-des-freres-philippe-86648.php>

⁷ <https://marie-dominique-philippe.com/>

⁸ A propos de l'affaire Dreyfus, Charles Péguy, qui s'est battu pour la révision du procès, observe que Dreyfus en tant que personne n'était pas un personnage idéal (il avait ses défauts). Mais la vérité exigeait que des voix s'élèvent pour protester contre une condamnation injuste : Péguy C. (1933), *Notre jeunesse*, Gallimard 1988, p.56-141. Notre objectif n'est donc pas de sanctifier les pervers présumés mais de constater que le récit proposé n'est ni le seul récit possible ni surtout le récit le plus cohérent par rapport aux faits.

1 La construction d'un récit

Dans un célèbre article de 1972⁹, Michael Cohen, James March et Johan Olsen ont proposé d'étudier certains processus de décision organisationnels comme résultant des opportunités disponibles à un moment et en un lieu donné. Autrement dit, les décisions prises ne sont pas nécessairement les plus rationnelles, celles qui exploreraient toutes les solutions possibles pour déterminer les décisions optima, mais ce sont celles qui se sont imposées parce que les matériaux ou les informations disponibles à ce moment permettaient de les prendre. Il en est de même des récits. Un récit vise à donner du sens, une signification, à un ensemble de faits. Le récit dépend donc à la fois des faits disponibles à un instant donné mais également des acteurs présents lors de la construction des récits. Le film « 12 hommes en colère »¹⁰ illustre ce mécanisme de façon remarquable. Parce qu'un homme est présent dans un jury de douze personnes sur une affaire de meurtre apparemment évidente, il va introduire au sein du jury une perspective légèrement dissonante qui, au final, conduira à l'acquittement du présumé coupable.

1.1 L'élaboration d'une trame

En 2006, M-D. Philippe meurt (à 93 ans). Ses funérailles sont présidées par le cardinal Barbarin et par le nonce apostolique porteur d'un message du pape Benoît XVI : *Sa Sainteté rend grâce pour la vie du père Marie-Dominique, entièrement donnée au Seigneur et à ses frères, enracinée dans la méditation de la Parole de Dieu, dans la recherche et dans la contemplation passionnée de la vérité.*¹¹ Son frère Thomas Philippe est décédé en 1993 (à 88 ans). L'un a fondé la communauté Saint Jean (CSJ) et l'autre, avec Jean Vanier, la communauté de l'Arche. A leur décès, les deux frères bénéficient d'une immense aura et des rumeurs courent sur une demande de béatification pour M-D Philippe.

1.1.1 Les prémices d'un récit : 2007-2010

L'Affaire commence par deux sources distinctes à peu près concomitantes :

A l'Arche de Trosly-Breuil : *En juillet 2007, Jean de la Selle, l'ancien responsable de la gestion, désormais retraité, passe dans mon bureau – je suis toujours secrétaire. Il me dit qu'il est chargé par le coordinateur international de l'époque de travailler sur l'histoire de la fondation de l'Arche. Il me dit aussi que, pour lui, il n'y a pas d'histoire sans préhistoire, et qu'en cherchant une documentation sur cette préhistoire, il se heurte au secret qui entoure les circonstances dans lesquelles le Père Thomas Philippe a dû, dès 1952, s'éloigner de l'Eau Vive, le foyer d'étudiants qu'il avait créé, où il avait accueilli entre autres Jean Vanier ainsi que plusieurs femmes qui sont venues par la suite vivre à Trosly. Jean de la Selle me demande si, parmi les dossiers entreposés dans ce bureau, il pourrait trouver des indications. (...) Je réponds à Jean que non, je ne pense pas qu'il y ait là les renseignements qu'il cherche, car j'ai moi-même déjà cherché, en vain, mais j'ajoute que je connais au moins une partie de la réponse.*¹²

A la Communauté Saint Jean (CSJ) chez les sœurs contemplatives : *Dès le début des années 2000, des tensions se sont fait sentir avec les frères et les sœurs apostoliques (...). La communauté des sœurs contemplatives a pris à ce moment une orientation davantage apostolique (« missionnaire » (...)) Les sœurs se voyaient comme des « contemplatives non*

⁹ Cohen M.D., March J.G. et Johan P. Olsen J.P. (1972), "A Garbage Can Model of Organizational Choice", *Administrative Science Quarterly*, 17 (1), p.1-25.

¹⁰ Lumet S. (1957), *12 Angry Men*.

¹¹ Lafon M-C. (2015), *Marie-Dominique Philippe*, DDB, p.14.

¹² Pesneau M-F. (2020), *L'emprise*, Golias, p.162.

cloîtrées ». Leur manière de vivre la clôture, avec de nombreuses sorties, pouvait surprendre certains¹³), à tel point que certains ont ou se demander s'il y avait bien lieu d'avoir deux communautés féminines dans la famille Saint-Jean (C'est une question que se posaient certains évêques¹⁴). De plus, les supérieures ont cherché à éloigner les sœurs de certains frères, en leur demandant notamment d'être accompagnées plutôt par une « sœur aînée » que par un « père spirituel ». Dans les années 2000, le sujet des sœurs contemplatives revient souvent au conseil du prieur général des frères, qui notent la difficulté du dialogue avec les sœurs.¹⁵

A l'Arche, on a donc deux personnes qui cherchent à fouiller le passé de Thomas Philippe (décédé pourtant quatorze ans plus tôt) et qui vont jouer un rôle majeur dans les accusations contre Thomas Philippe, puis contre M-D. Philippe, et enfin contre Jean Vanier. A la CSJ, on a une crise entre des sœurs qui cherchent à jumeler contemplation et apostolat, à s'émanciper du contrôle des frères et à limiter les relations affectives entre frères et sœurs. Un homme va jouer un rôle déterminant de catalyseur, le cardinal Philippe Barbarin.

Celui-ci leur avait donné, en août 2003, un assistant religieux en la personne de Mgr Gaston Poulain, qui était chargé de les accompagner en participant au conseil. En novembre 2007, lors d'une visite chez les sœurs contemplatives, le cardinal Barbarin avait invité les sœurs qui le souhaitaient à lui écrire. Il constatait en effet un manque de dialogue au sein de leur communauté, où des sœurs ne se sentaient pas écoutées. C'est en vue de favoriser le dialogue qu'il nomma (...) des assistants pour le chapitre général des sœurs en mai 2008. Les assistants étaient chargés d'assurer la liberté de parole et d'observer le fonctionnement du chapitre, et le cardinal attendait d'eux un rapport sur ces points.¹⁶

On a donc un cardinal qui, constatant des conflits au sein d'une communauté, décide de s'en mêler en favorisant les dénonciations et en croyant se situer au-dessus de la mêlée. Ce faisant, loin d'apaiser les conflits, ce cardinal conduit à une exacerbation des tensions qui conduira à l'explosion de la communauté féminine et à l'émergence d'accusations multiples. Ce type de comportement patriarcal traduit à la fois une ignorance de la réalité des communautés féminines et la non prise en compte des réalités sociales de la fin du XXe siècle. Pour la plupart d'entre elles, les religieuses ne sont plus des jeunes femmes vierges ingénues mais des jeunes femmes ayant eu une vie sociale et sentimentale avant d'entrer dans la vie religieuse. Elles ne sont donc pas prêtes à se soumettre à une vision patriarcale de leur communauté.

Enfin, constatant que ses demandes n'étaient pas prises en compte par les sœurs responsables, le cardinal Barbarin prit la décision, en mai 2009, de nommer une nouvelle prieure générale (...). Il annonça cette décision à Saint Jodard le 6 juin 2009, où il rencontra d'abord sr Alix qui sembla accepter la décision, puis le conseil, avec qui la rencontre fut plus difficile. Il aurait justifié sa décision en disant que sr Alix ne gouvernait plus et qu'il constatait un manque de coopération. Dès le lendemain, les sœurs de l'ancien conseil contestèrent la décision du cardinal dans un message envoyé aux frères prieurs des différents prieurés dans le monde, en parlant d'objection de conscience. Le 8 juin, 5 anciennes conseillères, accompagnées d'un frère de Saint-Jean, rencontrèrent le cardinal Rodé à Rome, qui leur demanda d'obéir. Cependant elles n'obéirent pas et organisèrent la résistance.¹⁷

¹³ Note bas de page n°4.

¹⁴ Note bas de page n°5.

¹⁵ Rapport CSJ, p.413

¹⁶ Rapport CSJ, p.415

¹⁷ Rapport CSJ, p.416

On a donc un cardinal qui décide d'imposer sa volonté aux sœurs contemplatives en faisant fi des règles de gouvernance de toute communauté religieuse où ce sont les membres de la communauté qui élisent leurs responsables. Comme le rapport de la Ciase l'a montré, l'Église est encore un des rares lieux où des hommes peuvent se considérer comme au-dessus des femmes. Évidemment, pour un cardinal, cette résistance de sœurs contemplatives est incompréhensible. On retrouvera un comportement similaire dans l'affaire Preynat où ce même cardinal s'avèrera incapable de comprendre la parole des victimes. Cette absence de prise en compte de l'altérité, qu'elle soit liée au genre ou à la distinction cleric/laïc, est manifeste dans la lecture que l'on peut faire des mémoires de ce cardinal¹⁸.

Les décisions du cardinal eurent un retentissement dans toute la famille Saint-Jean. Certains rendaient le prieur général des frères responsables de la situation, beaucoup critiquaient les décisions du cardinal Barbarin, qu'ils jugeaient brutales. Des laïcs furent pris à témoin. A ce stade, en juin 2009, il n'était pas question d'abus sexuels. (...) Cependant, ayant eu connaissance des mesures prises par le cardinal Barbarin en juin 2009 à propos des sœurs contemplatives, le cardinal Schönborn l'appelle à la fin du mois d'août et l'informe qu'il a reçu en 2006 des témoignages sur de graves problèmes de mœurs, dans lesquels sont impliqués sr Alix et le père Marie-Dominique Philippe. Le cardinal Barbarin reçoit le dossier le 9 septembre. Il fait aussitôt lui-même une enquête¹⁹.

On a ici l'irruption d'un second cardinal apparemment non concerné par la CSJ. Ce cardinal est un dominicain au parcours irréprochable. Bien qu'il côtoie M-D. Philippe à la communauté dominicaine suisse lors de sa nomination comme professeur de dogmatique de l'université de Fribourg en 1975, les problèmes de mœurs qu'il rapporte au cardinal Barbarin ne semblent pas concerner ces années fribourgeoises. Malheureusement, nous n'avons aucun document sur les dossiers constitués par les cardinaux Schönborn et Barbarin.

Selon les mémoires du cardinal Barbarin : Le père Marie-Dominique Philippe, admiré comme un fondateur, un père spirituel et un philosophe de haute volée, s'est avéré être un homme d'une perversité abominable. J'ai appris en 2009 qu'il avait abusé sexuellement des religieuses, y compris pendant des entretiens spirituels ou la célébration du sacrement du pardon. Abasourdi et effrayé, j'ai agi aussitôt. J'ai demandé à toutes celles dont j'apprenais le nom de me livrer leur témoignage par écrit. Beaucoup ont refusé. J'ai insisté. Certaines l'ont alors fait de manière précise et on devine quelle souffrance cela a dû être pour elles.²⁰

Le cardinal Barbarin informe alors le prieur général de la CSJ : *Ces premiers témoignages, dont le prieur général n'a pas reçu le texte, et qu'il n'a pu consulter que partiellement, ont été reçus comme des éléments importants et éclairants, mais qui n'appelaient pas de décision immédiate. Le père M-D. Philippe étant mort, il n'y avait pas urgence à révéler ses abus, en tout cas pour protéger des victimes. De plus bien qu'explicites, ces trois témoignages concernant le père M-D. Philippe suscitaient de la perplexité et un certain déni, étant donné l'admiration dont le fondateur était l'objet. L'attention, à ce moment-là, était plutôt focalisée sur la crise des sœurs contemplatives. C'est d'ailleurs dans ce contexte que la question des abus sexuels commis par sr Alix a commencé à être évoquée de manière plus large.²¹*

En 2009, il existe donc une lecture très différenciée des témoignages contre M-D. Philippe selon que l'on se situe du point de vue des cardinaux Schönborn et Barbarin ou du

¹⁸ Barbarin P. (2020), *En mon âme et conscience*, Plon.

¹⁹ Rapport CSJ, p.416

²⁰ Barbarin P. (2020), *En mon âme et conscience*, Plon, p.47-48.

²¹ Rapport CSJ, p.418-419

point de vue des frères de Saint Jean. Dans le premier cas, les mots utilisés « perversité abominable », « abasourdi et effrayé, j'ai agi aussitôt » contrastent fortement avec ceux des frères : « pas de décision immédiate, pas d'urgence », « perplexité, déni ». Le contexte de l'époque est également marqué par la révélation de l'affaire Marcial Maciel, le fondateur des Légionnaires du Christ.

Dès l'élection de f. Thomas comme prieur général, en avril 2010, fr. Jean-Pierre-Marie l'informe des témoignages dont il a eu connaissance par le cardinal Barbarin six mois plus tôt. Le 4 septembre 2010, fr. Thomas, accompagné de fr. Renaud-Marie, vicaire général, et de fr. Martin, maître des études, se rend chez le cardinal Barbarin où ils consultent le dossier. Sur le moment ce qu'ils lisent leur paraît tellement inconcevable, qu'ils sont dans la perplexité.²² Six mois passent donc entre l'enquête menée par le cardinal Barbarin et l'élection d'un nouveau prieur à la CSJ puis à nouveau six mois avant que ce nouveau prieur n'aille consulter le dossier. Ce dossier ne semble donc pas si brûlant que cela.

1.1.2 La montée en puissance des accusations d'abus sexuels : 2010-2014

Les mentalités évoluent rapidement dans l'Église dans les années 2010 quant aux abus sexuels, dont les médias catholiques parlent davantage. Ces évolutions ont évidemment des répercussions sur la communauté Saint-Jean. (...) Fin mai 2011, éclate un nouveau scandale mettant en cause un frère de Saint Jean, pour une agression sexuelle sur un jeune de 17 ans. (...) Ce frère fut ensuite condamné en février puis en novembre 2012²³ et il fut renvoyé de la communauté aussitôt après. (...) Un nouveau scandale éclata en 2012, avec une portée plus locale, à propos d'un frère qui avait eu des comportements très affectifs, et parfois sexuels, avec des femmes mariées, dans des relations empreintes de séduction et de confusion. (...) En 2012, un autre frère a été accusé d'avoir abusé d'un garçon. (...) finalement l'enquête de police a été conclue par un classement sans suite.²⁴

Le début des années 2010s est marqué par une augmentation assez nette des accusations d'abus sexuels. Certaines de ces accusations débouchent sur des condamnations pénales, d'autres sur des classements sans suite. Néanmoins, *les scandales affectent des frères, certains en sont profondément ébranlés²⁵*. A tort ou à raison, un climat de suspicion s'installe donc dans la communauté.

Mais, c'est surtout la crise chez les sœurs contemplatives qui constitue le facteur le plus marquant. Selon Mgr Bonfils, le commissaire pontifical chargé de superviser les sœurs contemplatives, « j'ai été impressionné par un certain nombre de dysfonctionnements, notamment par une pratique assez courante de la désobéissance et du mensonge, en même temps qu'une incroyable facilité pour travestir la vérité »²⁶. Autrement dit, il faut prendre les témoignages des sœurs contemplatives avec beaucoup de prudence et de recul, car les faits peuvent être transformés pour répondre à d'autres objectifs, en particulier dans le cadre d'un conflit de gouvernance très fort : *Cette dissidence des sœurs conduira à la sortie de la majorité des sœurs contemplatives²⁷*, avec la fondation d'une première communauté en 2012 qui sera supprimée par le pape Benoît XVI puis d'une deuxième qui sera autorisée par le pape François.

²² Rapport CSJ, p.424

²³ 21 mois de prison ferme en novembre 2012.

²⁴ Rapport CSJ, p.427-428

²⁵ Rapport CSJ, p.429

²⁶ Rapport CSJ, p.429

²⁷ Rapport CSJ, p.429

On peut noter que, tout au long de cette période, la Congrégation pour la Doctrine de la Foi (anciennement l'Inquisition, présidée par le cardinal Ratzinger, futur Benoît XVI) intervient pour dénoncer, sanctionner ou amnistier des frères de la CSJ. La question des abus n'est pas le facteur décisif de division entre les frères mais elle est utilisée comme un moyen pour discréditer les frères du camp adverse : *Ce qui partage alors les deux communautés n'est pas l'influence du père M-D. Philippe ou les abus sexuels (...) Mais ce qui était déterminant était le lien personnel avec certaines sœurs contemplatives et notamment les anciennes supérieures.*²⁸

Le facteur décisif fut l'irruption d'un témoignage « beaucoup plus grave et totalement indépendant » : *Au début de l'année 2013, un élément nouveau va venir bouleverser la perception que les frères ont du père M-D. Philippe. Une personne qui venait d'entendre un témoignage accablant, que le cardinal Barbarin avait lui aussi déjà reçu à la fin de l'année 2012, en parle aux supérieurs des frères. Ceux-ci rencontrent peu après le témoin et sont aussitôt convaincus de la crédibilité de ce témoignage, qui porte pourtant sur des actes explicitement sexuels et répétés du père Philippe. Ce témoignage beaucoup plus grave et totalement indépendant, fait écho à ceux qu'ils ont déjà consultés auparavant chez le cardinal Barbarin.*²⁹

Les précédents témoignages mentionnaient : *Une personne témoignait de gestes très affectueux : le père Philippe prenait ses mains, la serrait très fort dans ses bras au point de la gêner, et avait fait une fois des gestes qu'elle ne pouvait pas considérer comme paternels. Une autre racontait que le père Philippe lui donnait des baisers et lui touchait les seins. La troisième disait que le père Philippe la serrait contre lui, qu'il lui avait embrassé le visage, les yeux, la bouche, durant une confession. Elle ajoutait qu'une fois il était allé plus loin.*³⁰

On voit donc un crescendo dans les accusations. Celles recueillies par le cardinal Barbarin en 2009 étaient ponctuelles : « une fois ». Celle de 2012 introduit une rupture puisqu'elle est récurrente. Or, dans la partie du rapport de la CSJ consacrée aux abus sexuels commis par le père M-D. Philippe, il n'existe qu'une seule accusation récurrente, celle de M-F. Pesneau. Pourtant, dans ses mémoires, M-F. Pesneau ne parle pas d'une dénonciation qu'elle aurait faite auprès des frères de Saint Jean :

*En mai 2013, Jean de la Selle me partage un numéro d'un mensuel auquel il est abonné, qui porte en couverture le titre : « Sept ans après sa mort, révélations sur les mœurs cachés du père M.D. Philippe, fondateur de la famille Saint-Jean ». (...) Jean de la Selle me demande ce que j'en pense. Je lui dis alors que j'ai été moi-même abusée sexuellement pendant des années par le père Marie-Dominique Philippe avant de l'être par le père Thomas, et ce plusieurs années avant la fondation des communautés Saint-Jean. Je suis soulagée que ces informations deviennent publiques, tant m'était insupportable la réputation de sainteté de ce séducteur-abuseur*³¹.

Or, dans ses mémoires, M-F. Pesneau reproduit une lettre qu'elle aurait écrite à Jean de la Selle en août 2007 : *D'après le père Thomas lui-même, les « choses » ont commencé lorsqu'il était à Rome. Il a alors vécu des expériences mystico sexuelles, d'abord seul (ou plutôt d'après lui, avec Marie mère de Jésus), puis en y associant un certain nombre de femmes auprès de qui il jouait un rôle de guide spirituel. Il appelait pudiquement cela « prier ensemble », et il avait la conviction de reproduire ainsi les relations de Joseph et de Marie, et*

²⁸ Rapport CSJ, p.430

²⁹ Rapport CSJ, p.433

³⁰ Rapport CSJ, note de bas de page n°5, p.418-419.

³¹ Pesneau M-F. (2020), p.167.

surtout de Joseph et de Marie pendant leur vie terrestre. Il s'agissait d'attouchements à caractère sexuel très prononcé, auxquels il apportait une justification théologique. (...) D'après lui, c'est cela qui lui avait valu « ses épreuves ». Cela ne l'a pas empêché de continuer ce type d'exercices « spirituels » pendant de très nombreuses années et avec de très nombreuses personnes. Il s'agissait toujours de femmes vulnérables, souvent blessées par la vie, qui trouvaient auprès de lui écoute et tendresse.

Si l'on suit M-F. Pesneau, elle aurait donc écrit en août 2007 un récit sur le père Thomas qui impliquait qu'elle en savait plus que le commun des membres de la communauté de l'Arche à Trosly, et ce n'est que six ans plus tard qu'elle aurait dit à Jean de la Selle qu'elle était elle-même une victime. Il est difficile de croire qu'entre 2007 et 2013, M-F. Pesneau et Jean de la Selle n'aient pas échangé davantage sur ce sujet. On peut donc supposer que M-F. Pesneau omet de dire que le témoignage décisif qui fait basculer l'opinion des frères de Saint Jean est le sien. Malheureusement, le secret invoqué en permanence dans cette affaire (pour soi-disant protéger les témoins) ne permet pas de lever l'incertitude sur cette hypothèse. Quoiqu'il en soit, la lettre de 2007 de M-F. Pesneau est fondamentale car elle montre que, dès cette époque, la trame du récit d'accusation existe et qu'elle circule au sein de l'Arche de Trosly entre quelques initiés.

Dans une autre section où elle parle de son cheminement avec Jeanne Riandey³² de 1989 à 1996, elle écrit : *Lorsque XX me raconte sa vie, par morceaux, je sens bien qu'il y a « quelque chose » de pesant, qui tourne autour du Père Thomas, quelque chose dont elle n'arrive pas à parler. De mon côté, il y a ce que je vis avec les deux Pères Philippe. Je ne tarde pas à soupçonner que ce « quelque chose » est probablement de l'ordre des « grâces mystiques » que le Père fait partager à ses « enfants bien aimées ». Un jour où XX tourne ainsi autour du pot, je me jette à l'eau et lui demande : « Tu as couché avec le Père Thomas ? » Elle me répond : « oui ! on peut dire ça comme ça. » Elle me raconte alors que tout a commencé chez la vieille Madame Philippe, lors de la fameuse visite du Père Thomas, probablement l'été 1963. Ayant demandé à rencontrer le Père Thomas, elle est introduite par lui dans sa chambre, où il l'entraîne illico dans son lit.³³ Selon ce passage, M-F. Pesneau était donc parfaitement consciente des abus subis dès le début des années 1990s, ce qui pose à nouveau la question de la cohérence de son témoignage.*

Ces accusations aboutissent à une dramatisation des abus sexuels au sein de la CSJ. Le 2 mai 2013, le prier général de la CSJ envoie une lettre aux membres de la CSJ et à un grand nombre d'évêques disant : *J'ai à ce propos évoqué aux frères capitulants des témoignages convergents et jugés crédibles par ceux qui y ont eu accès (des autorités de l'Église et de notre Congrégation, dont moi-même), disant que le père Philippe a parfois posé des gestes contraires à la chasteté à l'égard de femmes adultes qu'il accompagnait³⁴.*

Du côté de l'Arche, Jean de la Selle se fait le relai d'une accusation assez curieuse, une femme mariée qui dit avoir été abusée après son mariage de façon volontaire : *Voici comment Jean de la Selle décrit l'évolution des événements à partir du printemps 2014 : « Avril 2014, je reçois un coup de téléphone d'un couple, qui s'est formé à l'Arche en 1980 après avoir été membres de la Ferme (...) Elle est aussi une victime du Père Thomas. Trente ans plus tard,*

³² Bien que M-F. Pesneau ait choisi d'anonymiser le nom de la personne, le rapport de l'Arche (2003, p.279s), qui reprend textuellement son témoignage, donne le nom de la personne (décédée depuis de nombreuses années).

³³ Pesneau M-F. (2020), p.151.

³⁴ Rapport CSJ, p.439.

elle et lui n'en peuvent plus de garder pour eux ce qu'ils ont vécu – car elle dit avoir été victime aussi après son mariage »³⁵.

Cette accusation opportune permet alors à M-F. Pesneau d'enclencher une accusation plus formelle : « *Mai 2014 : je demande à rencontrer à Paris Patrick Fontaine, coordinateur international et je lui expose ce que je sais »³⁶. Les accusations n'émergent donc pas de nulle part, elles sont centralisées et relayées par Jean de la Selle (apparaissant comme une personne neutre) et M.F. Pesneau (apparaissant comme une victime, au départ anonyme). Elles aboutissent à la mise en place de l'enquête canonique de 2014 : *(Patrick Fontaine) m'apprend que Mgr D'Ornellas et lui-même ont décidé, compte tenu des deux témoignages reçus (celui du couple XX et le mien) de diligenter une enquête canonique.*³⁷*

M-F. Pesneau raconte ensuite son entretien avec le père Marcovits en s'appuyant sur son témoignage écrit qu'elle reproduit partiellement. Selon elle, *à la fin de notre entretien, le père M. murmure : « C'est gravissime ». Je raconte cette entrevue dans un mail à Jean de la Selle le 15 décembre*³⁸. Dans son compte-rendu, M-F Pesneau indique qu'elle a fourni au père Marcovits « la liste des personnes susceptibles d'avoir été victimes ». Or, que fait le père Marcovits, il convoque ces personnes pour les auditionner, sans mener d'enquête sur le terrain ni procéder à l'audition de témoins à décharge. Il est d'ailleurs marquant que le communiqué de l'Arche de mars 2015³⁹ reprend quasiment mot pour mot le témoignage de M-F. Pesneau en mentionnant simplement le processus d'enquête : *le père M., dominicain, a procédé à l'audition de 14 témoins rapportant des faits dont ils avaient été directement victimes ou de faits de victimes qui leur en ont fait la confiance*. On imagine un policier qui entendrait une victime et qui se contenterait des témoignages des personnes recommandées par la victime pour rédiger son récit d'accusation sans se rendre sur les lieux ni auditionner des témoins à décharge.

La réaction des autres membres de la communauté de l'Arche face à cette « révélation » est facile à imaginer. Lors de la réunion convoquée par Stephan Posner (à cette époque, coordinateur de l'Arche en France) le 15 janvier 2015 sur les abus sexuels imputés au père Thomas : *La première personne à s'exprimer appartient à la communauté du Levain (l'Arche à Compiègne) : elle dit qu'elle a bien connu le P. Thomas pendant les années où elle vivait à Trosly, et qu'il n'a jamais eu aucun geste déplacé à son égard. Elle ajoute qu'à son avis ces accusations proviennent de femmes hystériques qui ont dû se concerter pour nuire non seulement au père Thomas, mais aussi à l'Arche. (...) Une mère de famille d'un certain âge, membre engagée de la communauté de l'Arche à Compiègne, se lève et hurle : « Mais ces accusatrices, qui sont-elles ? Il y en a peut-être ici ce soir. Qu'elles se lèvent, qu'on les voie ! ». (...) Je subis là, dans l'anonymat, car à ce moment personne, sauf Jean de la selle, ne sait que je fais partie des « accusatrices hystériques », une véritable lapidation psychologique. Je reste pétrifiée sur ma chaise. Je croyais que nous étions une communauté chrétienne ...*⁴⁰

³⁵ Pesneau M-F. (2020), p.167

³⁶ Pesneau M-F. (2020), p.168

³⁷ Pesneau M-F. (2020), p.170.

³⁸ Pesneau M-F. (2020), p.172.

³⁹ Communiqué non retrouvé sur le site de l'Arche, l'historique des communiqués a disparu : <http://www.arche-france.org/actualites/abus-pere-thomas-philippe-communiquer-larche-internationale> (03/04/24). Nous nous référons à la transcription qu'en donne M-F. Pesneau.

⁴⁰ Pesneau M-F. (2020), p.175-176.

La trame du récit d'accusation des frères Philippe, vraie ou fausse, est donc écrite par une personne, M-F. Pesneau⁴¹, secondée par Jean de la Selle. Cette personne a œuvré à de multiples reprises pour faire accepter son récit et le faire reconnaître comme le seul valable. Au vu des rapports sortis en 2023, elle a réussi. Pourtant, entre 2014 et 2023, il a fallu du temps pour que son récit s'impose.

1.1.3 Vers un récit unanime : 2014-2023

En tenant compte de sa longue vie et du nombre de femmes qu'il a eu l'occasion de rencontrer à l'Eau Vive, dans les différents monastères et couvents où il prêchait, et à l'Arche, j'estime le nombre de ses victimes à une bonne centaine. (...) Quelques unes (plus de deux d'après le mémoire d'Antoine Mourges) s'étaient manifestées en 1952. (...) Si l'on excepte la période d'une dizaine d'années de son procès et des années de mise à l'écart qui ont suivi, le Père Thomas, grand manipulateur devant l'Eternel, a su manœuvrer de main de maître pour inspirer une confiance aveugle à tous les hommes d'Église auxquels il avait affaire, ainsi qu'à son environnement archien. Mais tout cela restait très flou - en particulier par rapport à la chronologie, jusqu'à ce qu'en 2014-2015, mon ami Jean de la Selle me communique le Mémoire d'Antoine Mourges sur la préhistoire de l'Arche.⁴²

Ce récit que M-F. Pesneau déclare avoir découvert en 2014-2015, alors qu'elle-même en avait rédigé la trame dans sa lettre d'août 2007 à Jean de la Selle, va devenir la trame de l'accusation qui débouchera sur les documents de l'Arche, de la CSJ et même de l'ouvrage de Tangi Cavalin.

Au sein de la Communauté Saint Jean, les années 2014-2023 sont marquées par la dégradation des relations et la scission entre différentes factions selon que chacun ou chacune adhère ou non aux accusations portées contre M-D. Philippe. Les accusations d'abus sexuels semblent alors abonder et aboutissent à la création de la commission SOS abus en 2015 : *La première mission de la commission est de recevoir les plaintes, de rencontrer les personnes dans le cadre de ce que le droit canon appelle l'enquête préliminaire. Dans un premier temps, la commission doit se prononcer sur la vraisemblance des faits. Si les faits semblent crédibles, la personne est encouragée à porter plainte, et la commission préconise au prier général les signalements obligatoires le cas échéant. Dans le cas d'abus sur mineurs, cela est systématiquement fait, soit par le frère lui-même à la demande du prier général, soit par les autorités des frères de Saint-Jean dans le cas où le frère ne s'y résout pas.⁴³*

Ce processus de traitement des plaintes semble très pertinent. La commission de la CSJ ne se substitue pas à la Justice, elle fait un travail d'écoute et de filtre préalable. On peut regretter que la conférence des évêques de France ait attendu l'affaire Preynat-Barbarin pour appliquer une procédure apparemment similaire (avec néanmoins la suppression du filtre de la crédibilité des témoignages). Ce travail d'écoute aboutit à un premier rapport d'activité en 2019 puis à un second en 2022. Le premier rapport fait treize pages (pages 775-787 en annexe du rapport de la CSJ 2023), le second rapport cinq pages (pages 789-793). Ces deux rapports montrent une augmentation conséquente des accusations entre 2019 et 2022 : on passe de deux abus sur mineurs de moins de 15 ans à 21 abus, et de 6 abus sur mineurs de 15-17 ans (ou personnes vulnérables) à 22 abus. De même les plaintes pour abus sexuels sur personnes adultes passent de 32 à 69.

⁴¹ Son nom est mentionné 59 fois dans le rapport de l'Arche (2023) et 96 fois dans le rapport de la CSJ (2023).

⁴² Pesneau M-F. (2020), p.104-105.

⁴³ Rapport CSJ, p.777.

On peut imputer ce phénomène aux effets Arte⁴⁴, Preynat-Barbarin et Ciase (la fin de l'omerta sur les abus sexuels par des prêtres ou religieux), mais on peut aussi supposer que l'augmentation exponentielle des accusations d'abus sexuels résulte du délabrement de la communauté où les accusations d'abus sexuels deviennent une façon de régler ses comptes⁴⁵.

Au sein de l'Arche, les réactions sont aussi contrastées. On pourrait penser que l'enquête du père Marcovits a clôturé la question et ce d'autant plus que l'accusé est mort depuis plus de vingt ans. S'ensuit pourtant une période confuse où, dans les mémoires de M-F. Pesneau, les principales questions sont à la fois symboliques (une messe en 2017 avec lecture des témoignages d'accusation) et financières⁴⁶.

Le 7 mai 2019 Jean Vanier décède. La messe de funérailles a lieu le 16 mai à Trosly-Breuil. Le journal La Croix en fait un résumé très complet. La messe est présidée par Mgr d'Ornellas (celui qui a condamné Thomas Philippe) avec bien entendu tous les responsables internationaux de l'Arche dont Stephan Posner :

16 h : Vient le moment de l'absoute. Le cercueil est encensé puis béni par Mgr d'Ornellas et les prêtres présents. 16 h 15 : Chargé du mot final, Stephan Posner, responsable de l'Arche international, cite Jean Vanier – « Souvent on dit que je suis le fondateur. Mais en réalité, je suis juste le premier arrivé » – avant d'évoquer les « derniers arrivés » dans la communauté de Trosly-Breuil : « Nous sommes les derniers arrivés. Nous sommes les suivants, avec la charge de cet héritage et la responsabilité de le porter au loin. »⁴⁷

Un mois plus tard, Stephan Posner confie à un cabinet londonien CGPS une enquête sur les accusations d'abus sexuels contre Jean Vanier. Ce cabinet est un *organisme basé au Royaume-Uni dont la mission est d'aider les institutions à améliorer leur système de prévention et de signalement des abus*.⁴⁸ Quatre personnes sont recensées dans l'effectif de ce cabinet dont le fondateur Paul Nolan qui mène lui-même ce travail avec son assistante⁴⁹. La conclusion de cette enquête est la suivante :

Toute conclusion d'une enquête de ce type est basée sur un « équilibre de probabilités » et non sur une norme de preuve « au-delà de tout doute ». Compte tenu des informations disponibles, l'équipe en charge de l'enquête est parvenue à ses conclusions en déterminant si les événements étaient « plus susceptibles que non » de s'être produits, et si les témoignages qui lui ont été présentés étaient dignes de foi.⁵⁰ En langage ordinaire, cela signifie que les enquêteurs n'ont aucune certitude sur ce qu'ils avancent.

Le rapport de l'Arche de 2023 ne prétendra pas apporter de nouvelles preuves de la culpabilité de Jean Vanier mais il considèrera que celles-ci ont été établies par cette enquête de 2020. Si l'on résume, au décès de Jean Vanier aucune voix ne s'élève pour indiquer que celui-ci pouvait être un pervers sexuel. Mais, un mois plus tard, Stephan Posner commande une enquête à une officine londonienne, qui ne vit que de la révélation des abus sexuels, et il

⁴⁴ Documentaire « Religieuses abusées, l'autre scandale de l'église » (2019), <https://boutique.arte.tv/detail/religieuses-abusées-l-autre-scandale-de-l-eglise>

⁴⁵ De façon similaire, dans un couple en phase de divorce, les accusations d'abus peuvent parfois augmenter de façon vertigineuse.

⁴⁶ Pesneau M-F. (2020), p.219, 241-248.

⁴⁷ <https://www.la-croix.com/Religion/Catholicisme/France/direct-enterrement-jean-vanier-obseques-fondateur-communautés-arche-2019-05-16-1201022256>

⁴⁸ Arche internationale : Enquête_Repères-chronologiques_2020-02-22_FR (29/02/20)

⁴⁹ Arche internationale : rapport de synthèse, 22 février 2020, p.3. (29/02/20)

⁵⁰ Arche internationale : rapport de synthèse, 22 février 2020, p.4. (29/02/20)

s'appuie sur cette enquête pour déclarer que le monde s'est écroulé et qu'il vient de découvrir, en lisant cette enquête, que Jean Vanier est un pervers.

Mais le plus surprenant n'est pas là. Stephan Posner décide de créer une commission supplémentaire pour faire taire définitivement les doutes sur la perversité de Jean Vanier et, plus accessoirement, de Thomas Philippe. Pour ce faire, une collaboration se noue avec certains frères de Saint Jean et avec le prier des dominicains pour faire définitivement la lumière sur le cas de Jean Vanier et des frères Philippe. Le résultat est la publication en 2023 de trois documents distincts qui partagent la même trame.

Différentes questions méritent alors d'être creusées. Pourquoi deux organisations décident-elles de se retourner contre leurs fondateurs pour non seulement les condamner mais, plus fondamentalement, pour leur dénier tout rôle positif ? Pourquoi des dignitaires ecclésiastiques de haut rang ont-ils collaboré à ce bûcher digne de l'Inquisition ? Pourquoi les médias catholiques ont-ils été des relais passifs de cette orchestration médiatique ? Ce sont ces questions que nous allons désormais traiter.

1.2 La personnalité de Michèle-France Pesneau

Les principaux éléments dont nous disposons pour cerner la personnalité complexe de la principale instigatrice des accusations portées contre les frères Philippe résident dans les quelques entretiens qu'elle a accordés à partir de son entretien dans le documentaire d'Arte de 2019 et, surtout, dans ses mémoires publiées en 2020.

La personnalité de M-F. Pesneau aurait dû faire l'objet d'un examen aussi poussé que celui réalisé sur Jean Vanier ou les deux frères Philippe. En effet, alors que dans le rapport de l'Arche, on a une section qui s'essaie à une interprétation psychologisante de l'enfance de Jean Vanier en temps de guerre et de son éveil sexuel, rien de tel pour M-F. Pesneau la principale témoin à charge.

1.2.1 L'Emprise ou « les mémoires de M-F. Pesneau »

Cet ouvrage⁵¹ appartient à la série des confessions ou des mémoires, à la suite des confessions de Saint Augustin ou des Mémoires d'Outre-tombe de Chateaubriand. Néanmoins, à la différence de ces deux auteurs, M-F. Pesneau n'entreprend jamais de discerner sa part de responsabilité dans les événements qui semblent l'accabler tout au long de sa vie. Cet ouvrage se présente comme un récit où l'héroïne est sans cesse accablée par le sort sans disposer de réelle liberté. En ce sens, le titre de l'ouvrage « L'Emprise » est assez bien adapté. Il y a bien une emprise au sens d'une absence de liberté ontologique, de capacité à poser des actes que l'on assume avec toutes leurs conséquences.

Dans sa rédaction, l'ouvrage fait appel à des citations bibliques, des récits personnels ou qui lui ont été rapportés (par exemple un souvenir de son ressenti à 14 mois lors du départ à la maternité de sa maman pour la naissance de sa sœur : p.17), et surtout des projections psychologisantes sur ses propres ressentis (par exemple p.15 sur ce qu'elle a éprouvé avant sa naissance) ou sur les ressentis des personnes qu'elle rencontre (*Je pense qu'elle doit jubiler de faire avaler cette potion insipide* : p.18). Sa description de son passage au Carmel de 1966 à 1974 ressemble à une vision moderne de Cendrillon où elle se trouve astreinte à des tâches matérielles qui lui déplaisent et où les religieuses de sa communauté sont incapables de comprendre son intimité avec Dieu.

⁵¹ Pesneau M-F. (2020)

Elle ne vient pourtant pas de nulle part. Elle a son bac sans problème à 17 ans, et elle obtient ensuite une licence de philosophie avec des cours en psychologie et sociologie, avec néanmoins une *forme de dépression larvée* (p.41). Elle confie sa vie spirituelle à un « brave jésuite de la jésuitière de Nantes » qui l’emmène visiter un Carmel où elle entre en 1966 à 21 ans. Son expérience du Carmel est décrite de façon assez négative avec ce qu’elle nomme « la descente aux enfers » et la mention répétée de tentations suicidaires (p.55s). Elle a plutôt des relations conflictuelles avec sa communauté : *J’ai le don de susciter l’hostilité de plusieurs sœurs, et je comprends mal pourquoi, car je ne leur ai rien fait. Il semble que je représente pour elles un danger* (p.62). En septembre 1971, sa supérieure semble prendre conscience de *ma détresse* (p.64) et lui propose un accompagnement spirituel. C’est donc à 26 ans, en 1971 qu’elle rencontre pour la première fois le père M-D. Philippe. Mais ses conflits relationnels dans la communauté ne s’apaisent pas et, selon elle, à partir de juillet 1972 le père M-D. Philippe se permet des gestes contraires à la chasteté. Deux ans plus tard (en août 1974), elle s’enfuit du Carmel et part à Nantes où elle retrouve sa mère, son frère et sa belle-sœur, avant de partir à Paris chez sa sœur et son mari puis de trouver une chambre de bonne. Et c’est à partir de là que s’inscrivent, selon elles, les séances répétées d’abus sexuel par M-D. Philippe.

1.2.2 Une adolescence marquée par la dépression

M-F. Pesneau est née en 1945. A 9 ans, elle perd son père et fait l’apprentissage d’une descente dans la hiérarchie sociale. Sa mère doit trouver un travail (institutrice dans une école privée) et *chaque fin d’année scolaire, une mère d’élève se charge de faire une collecte auprès des autres mères, et peut ainsi remettre une enveloppe à cette jeune veuve chargée d’enfants si méritante* (p.25). La notion d’humiliation est très présente, au point qu’une section s’intitule « les humiliations et la détresse » : *Lorsque Monique et moi retournons à l’école après la mort de notre père, nous devons affronter le regard des autres : pour les « bonnes »⁵² sœurs, nous sommes les pauvres petites orphelines, et aussi les petites orphelines pauvres* (p.27).

Les descriptions font parfois penser à l’enfance des héros des romans sociaux qui doivent surmonter les conditions misérabilistes pour progresser dans l’échelle sociale : *Je me réfugie souvent, le plus souvent possible, hors de la réalité, dans les livres que je continue à dévorer, dans le grenier où je me suis aménagé un coin, car dans notre logement resserré, je souffre du manque d’espace privé* (p.28). Néanmoins, ce ressenti est parfois assez éloigné de la réalité des faits (la famille n’a jamais connu la grande pauvreté mais simplement une détérioration de ses conditions matérielles d’existence⁵³ dans une société qui connaissait au contraire l’évolution inverse). Fuir hors de la réalité n’est donc pas d’abord une exigence matérielle mais plutôt une exigence affective, psychique. Ses principaux souvenirs portent sur des rappels à l’ordre (p.19), sur le regard des autres qui la voit comme une « menteuse, méchante, mauvaise fille » (p.20).

A propos de ses relations familiales, elle écrit : *j’aime assez aller à Courlay, car tante Adeline ne s’occupe pratiquement pas de nous, ce qui me donne de l’espace, au contraire de ma mère, qui a à mon égard tant d’attentes et d’exigences que c’en est destructeur. (...) En dehors de cela c’est la liberté totale, surtout l’été 1958, où je n’ai pas de charge de petit frère. Je peux alors partir dans la campagne, ce que je fais de temps en temps pour échapper aux conflits qui éclatent à tout propos sur la plage entre Tante Perle et moi – rien de ce que je dis ou fais ne trouvant grâce à ses yeux. Je dois aussi subir les vociférations de l’oncle, qui prend évidemment fait et cause pour son épouse. Je ne trouve alors de réconfort que dans le*

⁵² Les guillemets de « bonnes » figurent dans le livre.

⁵³ Son père était

soutien silencieux mais compatissant de mon cousin Olivier, et je survis en rentrant au-dedans de moi-même, ce que je pense est un bon prélude à la dépression qui va marquer pour moi l'année scolaire 1958-59 (p.33). La vie semble consister à s'échapper d'un monde marqué par les conflits, les réprimandes, les vociférations.

L'année 1958-59 est effectivement une des plus pénibles de ma vie. Je suis en classe de 3^e. C'est cette année-là que j'entre de plain-pied dans l'adolescence. Je m'en souviens comme d'une période de dépression intense et de solitude. On n'est plus enfants, on n'est pas encore adulte : on n'est plus rien du tout ... Et je manque d'espace pour vivre cela. C'est une période très dure et je n'ai aucune nostalgie de mes quinze ans, ni de mes dix-huit ans, ni de mes vingt ans (p.36). L'image que M-F. Pesneau renvoie d'elle-même en relisant sa vie est donc celle d'une jeune fille dépressive, assoiffée de lecture (à 5 ans elle sait déjà lire), qui aime l'absence de contraintes mais qui pourtant est cernée et quasiment étouffée par les contraintes :

Ma vie commence dans les bras d'une mère dont la vie morale se déroule entre deux catégories : le permis et le défendu. A cette deuxième catégorie appartient tout ce qui est agréable (p.15). Mais le Dieu auquel croit Elisabeth est un Dieu de rigueur, une sorte de tyran à l'affût de nos infractions, qui a exigé la mort de son fils comme prix à payer pour notre rédemption (p.22). Elisabeth est le prénom de sa mère.

Il semble exister un décalage parfois conséquent entre l'image qu'elle a de la vie et la réalité. L'image qu'elle en donne est celle d'une grande pauvreté, quasi la misère. La réalité est qu'elle part en vacances, que jusqu'à l'âge de 14 ans elle vit dans une maison (a priori assez spacieuse), qu'elle part en Angleterre chez une correspondante pendant deux semaines (p.37). Ses lettres à sa mère sont empreintes d'affection et commencent par : « Maman chérie », « Ma petite mère chérie ». Son parcours reflète la descente sociale d'une famille de la petite bourgeoisie mais sans que cette descente sociale ne soit la misère qu'elle ressent.

Sa vie réelle semble marquée par une soif de lecture dévorante, qui touche tant à la Bible qu'aux auteurs mystiques (Thérèse d'Avila, Jean de la Croix) : *j'entreprends la lecture du Livre du début à la fin, et je mets un point d'honneur à ne rien sauter, même les passages les plus rébarbatifs de l'Exode ou du Lévitique. Je découvre Dieu, dans la Genèse, aux prises avec toutes sortes de réalités humaines, des plus belles aux plus sordides, mais tout de même remplies d'une Présence. Je sais bien que les histoires de famille sont souvent douloureuses et compliquées. Dieu est présent là-dedans. Je le rencontre dans l'Exode comme « celui qui te fait sortir de la maison d'esclavage » et celui qui donne une Loi où la justice, le souci des pauvres, ont une grande part ... C'est assez différent de ce que j'ai déjà expérimenté dans les milieux chrétiens, à commencer par mon milieu familial (p.38).* Elle n'est pas ignorante des difficultés relationnelles : *le spectacle des relations des couples de mes oncles et tantes n'arrange rien : côté famille paternelle, il n'y a plus que des veuves ; côté maternel, les relations sont tout sauf idylliques : deux divorcées, une « fille mère » comme on disait alors, deux couples plus ou moins mal accordés. (p.42)*

On a dans les mémoires de M-F. Pesneau un petit passage assez curieux. En juillet 1954, son père décède après une maladie. Dans la page précédant ce décès, elle intercale un paragraphe : *en juin 1952, une petite fille voit le jour dans un appartement du centre-ville de Nantes, pas très loin de l'épicerie des frères Pesneau. Cette petite fille est notre demi-sœur, mais nous ne l'apprenons que 67 ans plus tard. Elle s'appelle Isabelle, prénom composé de (El)is-abel-le – sa mère s'appelle aussi Elisabeth. Lorsqu'en 1950 elle rencontre Abel, notre père, elle est mariée et déjà mère de 7 enfants. Le coup de foudre entre eux, est, d'après une sœur aînée d'Isabelle, immédiat. Commence alors une liaison qui va durer jusqu'au décès d'Abel en juillet 1954.*

Ce passage est clair, détaillé, il précise les lieux et les dates, il rajoute une anecdote psychologique sur le choix d'un prénom. Juste un détail un peu surprenant : *nous ne l'apprendrons que 67 ans plus tard*. Qui est ce « nous » (dans ses mémoires, sa famille semble avoir disparu en 1975, il n'en est plus fait mention), comment l'a-t-elle appris 67 ans plus tard, c'est-à-dire en 2019 (année de son émission sur Arte) ?

Ce petit passage est assez symbolique de l'ensemble du livre. Des descriptions parfois très détaillées ne permettent pas de discerner ce qui ressort des souvenirs de ce qui ressort d'une réinterprétation survenue des décennies plus tard, comme si le virtuel et le réel n'étaient plus séparés par une frontière très nette.

1.2.3 Une jeune femme capable de s'arracher à l'inconfort d'une situation

On en revient à la question factuelle : comment se fait-il qu'une femme subisse par intermittence des abus sexuels (parfois éloignés de plusieurs semaines) sans se rendre compte qu'il s'agit d'abus, et qu'elle suive ses agresseurs dans les divers lieux où ils se trouvent ? La réponse apportée par M-F. Pesneau tient en un mot : *l'emprise*. Or ceci est assez peu cohérent avec les éléments que nous avons mentionnés sur son parcours et qu'elle relate dans ses mémoires. M-F. Pesneau a une très forte personnalité. C'est ainsi que le 19 août 1974, elle s'enfuit du Carmel : *Je monte jusqu'à ma cellule située alors au dernier étage, et je rassemble tous mes papiers personnels, que je vais brûler dans la buanderie. (...) Puis je remonte rassembler quelques affaires (ma bible, quelques sous-vêtements) qui tiennent dans un petit sac que j'ai trouvé au grenier attenant à ma cellule, et j'attends – pas longtemps, car c'est déjà la fin de la matinée – que la communauté soit au réfectoire pour le repas de midi. Je passe dans le bureau de l'économe et je prends un ticket de métro et 100 francs dans le tiroir où elle garde l'argent liquide. (...) Les sœurs sortent de l'office du milieu du jour et passent sous le cloître pour se rendre au réfectoire. Je les regarde du haut de l'escalier et je descends quand elles sont hors de vue. Puis je me cache sous l'escalier pour ne pas être vue de la sœur qui porte le repas des deux sœurs tourières. J'entre alors dans le chœur, et de là je passe dans la partie de la chapelle hors clôture – l'ancienne grille a été enlevée il y a quelques semaines – puis dans la rue (p.77).*

On se croirait dans un film policier où l'héroïne doit déjouer la surveillance de ses ravisseurs. Difficile de penser qu'une jeune femme qui a alors 29 ans va se laisser abuser par des tripotages sexuels assez glauques pendant vingt ans sans rien dire, pour se réveiller après la mort des deux pervers et dénoncer à tout va sans personne pour mener un réel contre-interrogatoire.

Dans un entretien préalable à la diffusion sur Arte du documentaire (mars 2019) « Religieuses abusées »⁵⁴, à la question du journaliste : « à quel moment avez-vous pris conscience que ce que vous avez subi, c'était une agression ? » (5'20''), elle répond : « En fait assez récemment parce que jusqu'à il y a pas très longtemps, je refusais de parler de viol ou d'agression par rapport à ce que j'avais vécu, parce que pour moi un viol ça impliquait de la violence physique. Donc j'avais conscience d'avoir été abusée, d'avoir été trompée, d'avoir été menée sur un chemin toxique, mais c'est en collaborant au film et en parlant avec Eric Quintin que j'ai réalisé que j'avais en effet subi des viols, d'abord psychologiques, spirituels et même physiques puisqu'aucun de ces deux hommes ne s'assurait préalablement de mon consentement ».

⁵⁴ <https://www.konbini.com/videos/le-temoignage-de-michele-france-pesneau-ancienne-religieuse-abusee-par-des-pretres/> (18/04/24)

Dans un autre entretien, celui-ci avec Pascal Hubert en 2022⁵⁵, elle se présente comme jeune et inexpérimenté quand elle rencontre M-D. Philippe, avec pourtant des termes qui ne laissent pas réellement penser à une emprise : il lui donnait des rendez-vous auxquels il ne venait pas, il n'avait pas de temps à perdre pour moi, il l'a « fourgué à son frère aîné » (8'). Pour justifier l'emprise, elle dit : « ils avaient tous les deux un petit argumentaire pour justifier leur déviance ». En écoutant cet entretien, on a le sentiment d'une jeune femme ignorante de la vie et du langage qui se laisse abuser par deux prêtres qui maîtrisent les arcanes du langage.

Et pourtant, M-F. Pesneau est très loin d'être une jeune ingénue rentrant dans un couvent où, ne connaissant rien des choses de la vie, elle est abusée par un vieux pervers. Quelle est donc la réalité des abus sexuels dont elle prétend avoir été victime ? M-F. Pesneau peut-elle être convaincue d'avoir été victime du désir pervers de deux vieux prêtres (une répétition de l'histoire de Suzanne dans la Bible) sans que les faits ne soient réels ? Il est regrettable que les psychologues convoqués pour analyser Jean Vanier et Thomas Philippe n'aient pas pris la peine d'utiliser leur science pour analyser les témoins à charge.

1.2.4 La peur de se voir à découvert

L'incapacité à se rejoindre, à se comprendre, apparaît particulièrement dans le récit que M-F. Pesneau fait de sa rencontre avec Jean Vanier plus d'un an après la condamnation ecclésiastique de 2014 de Thomas Philippe :

Lors de la messe communautaire de début d'année 2016, Jean Vanier vient s'asseoir non loin de l'endroit où j'ai trouvé une place (...) au moment du Notre -Père (...) il me tend la main à travers l'allée qui nous sépare. (...) A la sortie, il m'accroche au passage et me dit « Tu viendras me voir ? » (...) Il me demande comment je vais. (...) Je lui explique sans qu'il me le demande que l'année 2015 a été douloureuse, d'une part parce qu'elle m'a fait revivre les événements passés, autrefois vécus sous emprise, donc sous anesthésie en quelque sorte, mais cette fois -ci je les revis sans anesthésie, et d'autre part en raison de la violence des réactions communautaires. Il a l'air assez indifférent. Il me demande « Comment te sens-tu dans la communauté ? ». Je lui réponds « Très mal ! » Ce qui est la vérité. (...) Sa seconde question est : « Qu'est-ce que tu fais dans la communauté ? »⁵⁶

M-F. Pesneau interprète cette dernière question comme portant sur les activités qu'elle mène dans la communauté et elle s'aperçoit que Jean Vanier n'est pas intéressé par ses réponses. En effet, on peut penser que Jean Vanier posait une question plus fondamentale : « si tout est si pénible, pourquoi restes-tu ? » De même que la question qui aurait dû être posée à Michèle-France Pesneau par les membres de la Commission de l'Arche est : « si deux prêtres vous ont instrumentalisée sexuellement pendant vingt ans, pourquoi êtes-vous restée à côté d'eux ? ». Le mot qui a occulté la compréhension de cette question, est celui d'« emprise ». Dans le récit que nous proposons, il n'y a pas d'emprise pour posséder l'autre mais au contraire l'offre d'une relation authentique qui est sinon refusée du moins non comprise, car la personne qui reçoit cette invitation à une relation véritable⁵⁷ est enchevêtrée dans son incapacité à laisser apparaître ce qui existe au fond d'elle-même.

⁵⁵ <https://www.youtube.com/watch?v=CIWi3mSXVMA>

⁵⁶ Pesneau (2020), p.201-202.

⁵⁷ Le « par-don », le don par-dessus l'offense, le don qui invite à reprendre une relation de vie, une relation de don et contre-don : Mauss M. (1923), « Essai sur le don, forme et raison de l'échange dans les sociétés archaïques », in *Sociologie et anthropologie*, Puf 2010.

Cette incapacité à s'engager dans une relation authentique avec les autres, qui est caractéristique de l'autobiographie de M-F. Pesneau, peut sans doute s'expliquer en termes de comportement psychotique :

Le comportement observable qui est l'expression du faux moi est souvent parfaitement normal. (...) L'un des aspects les plus évidents de la conformité du faux self est la peur qu'elle implique. (...) l'anxiété à laquelle le moi est soumis exclut la possibilité d'une révélation directe de sa haine, sauf (...) dans la psychose. En effet, ce que l'on appelle psychose n'est parfois que le retrait soudain du voile du faux moi (...). Le moi déversera alors des accusations de persécution à l'encontre de cette personne avec laquelle le faux moi s'est complu pendant des années.⁵⁸

Si l'on adopte notre version du récit, on peut concevoir qu'il y ait une forme d'attirance, qui n'est pas celle décrite par les récits d'accusation, mais qui en est l'inverse. En effet, dans les récits d'accusation, c'est le prédateur qui est attiré par la victime pour se l'approprier, pour profiter de son corps. Dans un récit divergent, c'est au contraire la personne divisée qui est attirée par la personne « authentique ». La personne divisée se construit un récit où elle devient celle qui attire, éventuellement en créant une histoire morbide où la sexualité est dénuée de toute dimension affective. En effet, la personne ontologiquement peu sûre aspire à vivre une relation authentique mais ses peurs l'empêchent de s'y livrer. Elle biaise, elle se déguise, elle ne se prête donc que très imparfaitement à une relation réellement authentique :

On sent que le système du faux-Soi s'immisce de plus en plus, s'enfonce de plus en plus dans l'Être de l'individu jusqu'à ce que pratiquement tout soit conçu comme appartenant à ce système. (...) La dissociation de l'Être et de l'existence-au-monde, et le lien étroit entre l'existence-au-monde et les autres se prêtent à la position psychotique dans laquelle l'existence-au-monde est conçue non seulement comme fonctionnant pour se conformer aux autres et les apaiser, mais comme étant réellement possédée par d'autres. (...) La destruction de la réalité et son acquisition subreptice deviennent des procédures principalement magiques.⁵⁹

Or le décès en 1993 de Thomas Philippe et le décès en 2019 de Jean Vanier, sans oublier les décès des autres personnes qui ont secondé Thomas Philippe (et qui sont considérées par le rapport de l'Arche (2023) comme ayant été sous l'emprise de Thomas Philippe), ont renvoyé les personnes ontologiquement peu sûres d'elles-mêmes à leurs propres angoisses.

1.3 L'Affaire de l'Eau Vive (1946-1956)

Dans l'affaire des frères Philippe, deux principaux conflits ont émergé. L'un implique Thomas Philippe et la province dominicaine de France, le second implique Marie-Dominique Philippe et le Vatican. Le premier se déroule sur les années 1940-1950s, le second sur les années 1980-2000s. Le premier conflit est largement exploité par les différents rapports sur l'Affaire Jean Vanier et les frères Philippe, le second est en grande partie occulté, même si la question théologique et ecclésiologique est abordée dans le rapport de la CSJ (2023).

⁵⁸ Laing (1960), p.106.

⁵⁹ Laing (1960), p.154-156. Nous avons traduit le terme anglaise « body » par « existence-au-monde », car l'auteur explique que ce terme renvoie à la philosophie de l'existence et notamment au « Dasein » de Martin Heidegger. Ce terme pourrait être traduit par le mot « incarnation » dans un sens plus théologique. Pour approfondir cette question, on pourra se reporter à l'ouvrage de l'auteur : Pigé B. (2024), *Révélateurs d'humanité – Les personnes trisomiques*, Mediaspaul.

Dans le narratif utilisé par les trois documents à charge contre Jean Vanier ou les frères Philippe, l'insistance porte sur les ressemblances entre les deux frères Philippe. Tous les deux dominicains, tous les deux formés à Thomas d'Aquin, tous les deux mystiques de la Vierge Marie, tous les deux influencés par un oncle dominicain, tous les deux ayant un charisme pour écouter les personnes en confession.

L'examen des textes nous amène à proposer un narratif qui s'éloigne de cette confusion des deux frères pour au contraire insister sur leurs différences. Le frère qui était promis à un avenir glorieux au sein de l'Église catholique, c'est Thomas. Enseignant à l'Angelicum de Rome pour la théologie à 31 ans, repéré et soutenu par les figures du thomisme dès les années 1930s (Réginald Garrigou-Lagrange, Jacques Maritain), mandaté comme émissaire du Vatican pour rétablir l'ordre au Saulchoir en 1942, puis fondateur de l'Eau Vive en 1946. Tout s'écroule pourtant en quelques années. Thomas Philippe passe du statut d'étoile montante du catholicisme conservateur à celui de réprouvé. Après une dizaine d'années d'enfer ou de purgatoire, il trouve une place d'aumônier auprès de personnes ayant un handicap mental et, avec le soutien de Jean Vanier, c'est le début des communautés de l'Arche. C'est là qu'il assurera la fonction de guide spirituel pour les personnes handicapées et les accompagnants. Il meurt en 1993 et ses obsèques sont célébrées par son frère Marie-Dominique.

Rien de tel pour ce dernier. S'il poursuit une carrière universitaire, elle débute à Fribourg à 33 ans pour la chaire de philosophie antique. Jusqu'en 1975, M-D. Philippe partage son temps entre ses cours à Fribourg et les retraites qu'il prêche dans des communautés religieuses. Sa vie médiatique ne démarre réellement qu'en 1975 avec la création de la Communauté Saint Jean et il atteint alors le firmament grâce notamment à ses liens personnels avec Jean-Paul II et à l'afflux de vocations masculines et féminines dans son centre de formation à Rimont. Bien que contesté par des confrères dominicains et par des ecclésiastiques de haut rang il meurt en pleine gloire en 2006.

Selon notre analyse, le parcours des deux frères Philippe diffère profondément. Thomas Philippe, qui ne cesse de proclamer son attachement à l'Église catholique, a paradoxalement contribué à créer une institution qui répond aux exigences évangéliques sans pour autant se rattacher à l'Église catholique. Parce qu'il a fait l'expérience d'une Église qui, dans sa structure organisationnelle, peut broyer les personnes, Thomas Philippe a incité Jean Vanier à se protéger des méfaits possibles de cette institution sur les personnes psychologiquement fragiles qu'ils accueilleraient au sein de l'Arche. Il est d'ailleurs possible que les souffrances psychiques endurées par Thomas Philippe soient en partie liées à une forme de schizophrénie où la violence vient des organisations (l'Église catholique et l'Ordre des dominicains) auxquelles il a initialement donné sa vie.

Si Marie-Dominique Philippe a connu des oppositions au sein de l'Église, celles-ci ont été plus que compensées par ses liens étroits avec le pape Jean-Paul II. Mais le contournement des règles de son Ordre (les dominicains) ou le court-circuitage des échelons hiérarchiques normaux (en appeler au pape pour contrer un avis négatif de son évêque de rattachement) font également apparaître un paradoxe entre l'attachement à une Église catholique présentée comme sainte et porteuse de la Vérité et le comportement qui, de fait, tend à considérer que la Vérité est celle que l'on se donne.

1.3.1 La condamnation de Marie-Dominique Chenu (1942-1943)

Février 1942. Le monde est à feu et à sang. Les États-Unis viennent d'entrer dans la guerre après l'agression contre leur base aéronavale de Pearl Harbour début décembre. Les troupes allemandes assiègent Leningrad et buttent devant Moscou. La conférence de Wannsee, le 20 janvier, vient d'établir les modalités de la « solution finale » pour les juifs

sous emprise du Troisième Reich. Les Japonais s'emparent de Singapour le 15 février. Personne ne semble capable d'arrêter la marche destructrice des dictatures impérialistes. Au Vatican toutefois, les procédures suivent leur cours comme si de rien n'était : un décret du Saint-Office met à l'Index des livres prohibés deux modestes ouvrages sur la définition de la théologie, étrangers au bruit et à la fureur d'une guerre désormais mondiale : l'Essai sur le problème théologique du dominicain belge Louis Charlier, paru en 1938, et la plaquette Une école de théologie : le Saulchoir, de son confrère français Marie-Dominique Chenu, publiée à la fin de l'année précédente. Le décalage abyssal entre la sanction et son contexte ne peut qu'interroger l'historien : modeste par son volume, son allure et sa diffusion, Une école de théologie a pourtant été l'une des rares productions théologiques de langue française passibles de l'Index après la crise moderniste.⁶⁰

L'Affaire commence donc par une situation qui aurait été ubuesque si elle se ne situait en pleine domination nazie de l'Europe. Le Vatican préfère condamner un dominicain pour une approche scientifique qui sera pleinement réhabilitée lors du concile Vatican II⁶¹ plutôt que de condamner un régime nazie. Cet épisode apparemment insignifiant marque le refus du Vatican d'accepter la modernité et fait notamment suite à la condamnation des voix de Félicité Lamennais (1782-1854), Ernest Renan (1823-1892) et d'Alfred Loisy (1857-1940). Plutôt que d'accepter une lecture critique de l'histoire de l'Église et des écrits bibliques et théologiques, l'Église catholique avec le Vatican se replie sur sa certitude de détenir une vérité immuable. L'instrument de cette mise au pas sera le dominicain Thomas Philippe.

Initialement le Vatican confie la délicate mission de rétablir la pensée unique au dominicain Réginald Garrigou-Lagrange mais ce dernier se récuse : *Selon le père Marie-Dominique Philippe, il ne s'agirait là que d'un prétexte : Garrigou aurait eu « une frousse intense de venir au Saulchoir », devinant qu'il n'y serait pas le bienvenu. Il aurait donc supplié le père Thomas Philippe, retenu à Paris depuis 1940, de le remplacer. (...) Bien que d'opinions fort différentes sur le fond de l'affaire, les témoins s'accordent sur son inadaptation à la mission qui lui est confiée. Né en 1905, il n'a que trente-sept ans ce qui est bien jeune pour celle-ci. Entré dans la Province de France en 1923, il a fait toutes ses études au Saulchoir et il y a enseigné jusqu'à son transfert à l'Angelicum en 1936 : élève puis collaborateur du père Chenu, il est mal placé pour faire appliquer les décisions prises à son encontre. Rejeton d'une grande famille bourgeoise du Nord, neveu et fils spirituel du père Thomas Dehau, il a eu trois frères dans la Province dont l'un, Marie-Dominique, est professeur au Saulchoir en 1942 : on évoquerait aujourd'hui le risque d'un conflit d'intérêt. Enfin, et c'est le plus difficile à cerner avec justesse et justice, son tempérament pose problème. Le père Chenu, juge et partie certes, écrit au cardinal Suhard que « sa jeunesse, son inexpérience, son manque de culture, et une insuffisante liberté spirituelle » ne le qualifient guère pour une telle besogne.⁶²*

On a donc le Vatican, par le biais du Saint Office (l'Inquisition), qui décide de faire condamner le recteur du Saulchoir et qui, au lieu d'envoyer l'un des principaux accusateurs, envoie à sa place un jeune dominicain inexpérimenté et inadapté. *Le père Thomas Philippe rédige son rapport au cours de l'été 1942, et le père Paul Philippe le fait passer au Saint-Office. « il m'a dit », écrit Labourdette à son ami Nicolas « que ce rapport [...] est "absolument admirable" ; il a fait le tour de tous les synonymes que la langue française offre*

⁶⁰ Fouilloux É. (2014), « L'affaire Chenu: 1937-1943 », *Revue des sciences philosophiques et théologiques*, 98(2), p.261.

⁶¹ De même que d'autres théologiens fameux comme le dominicain Yves Congar ou les jésuites Pierre Teilhard de Chardin et Henri de Lubac.

⁶² Fouilloux (2014), p.327

à "admirable" pour essayer de qualifier ce monument, dont le P. Garrigou est aussi transporté. Le P. Paul est, en fait, purement et simplement content de la condamnation (sur le terrain des idées s'entend) ; il pense qu'elle a clarifié l'atmosphère ». ⁶³

Tous les éléments du drame futur sont déjà en place : un dominicain à qui l'on demande de condamner celui qui fut son recteur au Saulchoir, un ami qui deviendra un juge inquisiteur (Paul Philippe), et des autorités ecclésiastiques qui couvrent d'éloge un rapport qui entérine la pensée régressive du Vatican. Bien évidemment, Thomas Philippe se rend odieux aux yeux des dominicains du Saulchoir et de la province dominicaine de France : *Lorsque le père Thomas Philippe présente la décision au conseil trimestriel des lecteurs, le 4 février, la fronde devient patente. « Séance historique, hier soir, écrit Deman à Chenu. Le visiteur battu à plate couture. Personne n'est intervenu en sa faveur. Il a balbutié de pauvres réponses. (...) Aussi Thomas Philippe admet-il qu'il a suscité « des réactions violentes », certains lecteurs « considérant la mesure comme arbitraire, et me contestant ainsi qu'au R. P. Garrigou le pouvoir de prendre cette décision ». Aussi a-t-il dû lever la séance précipitamment « ne pouvant supporter ces remontrances comme visiteur »* ⁶⁴

Mais l'affaire ne s'arrête pas là puisque Thomas Philippe prend la place de Marie-Dominique Chenu, secondé par son ami Paul Philippe : *La mise à l'Index de la brochure du père Chenu entraîne cependant de graves dommages pour le studium de la Province de France : non seulement son recteur est destitué et interdit d'enseignement, mais son modérateur est complètement renouvelé par le Saint-Office sans tenir compte des règles de l'ordre dominicain. Outre Thomas Philippe, qui remplace le père Chenu, y entrent le père Héris, qui devient vice-recteur à la place du père Deman, et le père Paul Philippe qui remplace le père Spicq comme père maître des étudiants.* ⁶⁵

Marie-Dominique Philippe en donne une vision fraternelle : *J'ai donc assisté à cette visite canonique, et j'y ai plus qu'assisté : j'étais moi-même visité ! J'étais très lié au père Thomas que j'aimais beaucoup, et lié au corps professoral dont je faisais partie. J'étais donc dans une situation assez difficile. Quand j'ai vu le climat, je me suis dit : « Si on avait été au Moyen Âge, je ne sais pas ce qu'on aurait fait au père Thomas ! » De fait on ne l'a pas empoisonné, mais... Moi j'étais dedans et je voyais bien le partage des eaux – car il y avait vraiment une colère au Saulchoir, de recevoir une visite comme cela ! Le résultat de la visite, c'est que le père Chenu – c'était fait d'avance – ne pouvait plus être recteur. Alors – nouvelle gaffe –, on a nommé le père Thomas. Peut-on nommer recteur celui qui, ayant été visiteur, a dû condamner son prédécesseur ? Cela a été la seconde gaffe, et moi j'étais dedans ; je vivais tout cela, aux premières loges* ⁶⁶.

1.3.2 La création de l'Eau Vive (1946)

Contrairement à ce qu'on pourrait penser, Thomas Philippe ne s'oppose pas aux thèses de Marie-Dominique Chenu : *Dans une lettre au provincial du 9 mai 1943, le père Chenu rappellera, non sans malice, qu'on reprochait alors à Thomas Philippe de professer les « erreurs » dont il est chargé de l'accuser : la prise en compte de la vie et de l'expérience dans le raisonnement théologique par exemple.* ⁶⁷ Néanmoins, la prise en compte de l'expérience se traduit, pour Thomas Philippe, principalement dans le domaine de la

⁶³ Fouilloux (2014), p.330

⁶⁴ Fouilloux (2014), p.331-332.

⁶⁵ Fouilloux (2014), p.337

⁶⁶ Philippe M-D. (1994), *Les trois sagesse*, Fayard p.221.

⁶⁷ Fouilloux E. (2019), « PHILIPPE Thomas », *Dictionnaire biographique des frères prêcheurs* (En ligne), p.5-6.

mystique, c'est-à-dire de la rencontre personnelle avec le divin ; rencontre qui, pour ce dernier, passe en priorité par l'intercession de la Vierge Marie.

En 1945, alors que Thomas Philippe est encore régent du Saulchoir, naît un projet d'hôtellerie qui devient un projet de « *Centre international de spiritualité et de culture chrétienne* » pour accueillir clercs et laïcs étrangers en séjour d'études à Paris : ils y bénéficieront d'un encadrement spirituel, et de la possibilité de suivre des cours au Saulchoir.⁶⁸ Ce projet est soutenu par Jacques Maritain et démarre en 1946 sous la direction de Thomas Philippe.

Or des dysfonctionnements ne tardent pas à apparaître. Maître spirituel, le père Thomas Philippe n'est pas un organisateur : l'arche de Noé que constitue L'Eau vive, où se mêlent nationalités, cultures et confessions religieuses, vit dans une pagaïe qui déplaît fortement à Maritain et à ses proches, l'abbé Journet ou le père de Menasce qui a pourtant quitté le Saulchoir en 1950 pour s'y installer. S'ils se félicitent des conversions qui se produisent dans la maison, ils déplorent les débordements de piété affective, mariale notamment, auxquels elles donnent lieu. Des rumeurs filtrent à partir de la fin de 1951 qui pointent des travers autrement condamnables dans le comportement du père Philippe à l'égard de certaines de ses dirigées. Sa volonté d'associer le corps à la transmission de grâces mystiques se serait traduite par des effusions à caractère sexuel. Saisi de l'affaire, le père Dehau « finit par dire oui toujours au père Thomas qui plaide coupable et s'humilie » (lettre de Journet à Maritain, Correspondance, IV, 2 janvier 1952, p. 182). Ces rumeurs conduisent toutefois au retrait volontaire du père de Menasce et à la fermeture de la branche féminine de L'Eau vive au début de 1952. Mais deux des accusatrices, dont une novice du couvent de la Croix et de la Compassion, persistent dans leur volonté d'obtenir réparation : l'affaire arrive ainsi aux oreilles des supérieurs de la province de France qui n'éprouvent guère de sympathie pour Thomas Philippe, le provincial Albert-Marie Avril notamment : il garde un souvenir amer de la visite de 1942-1943 et accepte mal de ne pas avoir autorité sur L'Eau vive. Pour éviter un scandale, le maître général dépêche à Soisy son socius de langue française, le père André-Marie Giraud, de la province de Toulouse. Celui-ci retire au père Philippe ses pouvoirs de confession et de direction auprès des femmes et lui intime l'ordre de se présenter à la curie généralice, officiellement pour se reposer d'une grande fatigue.⁶⁹

La création de l'Eau vive en 1946 à proximité immédiate du Saulchoir a été perçue comme une provocation par ses confrères. Thomas Philippe s'est sans doute inspiré de l'approche de Marie-Dominique Chenu pour lancer l'Eau vive, ce qui ne pouvait qu'aviver les ressentiments des confrères dominicains français devant le double traitement des années 1940s : condamnation de Marie-Dominique Chenu (et indirectement de l'orientation prise par la Province de France) et glorification de Thomas Philippe. Le point majeur de défaillance de l'œuvre de l'Eau vive n'est donc pas les abus sexuels (accusation finalement peu étayée⁷⁰) mais la gouvernance. Ce que Jacques Maritain condamne, c'est l'absence d'ordre, une forme de « licence » qui n'est pas sans rappeler la liberté des premières communautés chrétiennes que St Paul rappelle à l'ordre dans la première épître aux Corinthiens. Le contexte est évidemment particulier, une forme de préfiguration de ce qui arrivera vingt ans plus tard en 1968. On sort de plusieurs années d'oppression nazie et la force de la vie s'exprime d'une façon qui apparaît excessive à un certain nombre d'acteurs. Néanmoins, les accusations ne

⁶⁸ Fouilloux (2019), p.8.

⁶⁹ Fouilloux (2019), p.9.

⁷⁰ Pigé B. (2023b), « Les enjeux anthropologiques et ecclésiologiques des phénomènes d'abus », *halshs-04150652*.

portent jamais sur des agressions mais sur des comportements jugés contraires à la morale catholique de l'époque.

L'affaire aurait pu en rester là mais les acteurs font de la résistance. Si Thomas Philippe se soumet aux décisions qui le concernent, il refuse de voir son œuvre défigurée par les dominicains du Saulchoir et, en particulier par le provincial Albert-Marie Avril⁷¹, et il confie la direction de l'Eau Vive à Jean Vanier soutenu par l'équipe de laïcs en place (principalement des femmes). De plus, s'il reconnaît les principaux faits matériels (sans qu'on sache précisément de quels fait il s'agit⁷²), il refuse de se considérer comme « pécheur ». Son cas interpelle car Thomas Philippe semble justifier des comportements jugés contraires à la morale par l'Église catholique et il s'appuie pour cela sur une certaine conception de la relation mystique à Jésus et à Marie ; conception qui remonte à une vision mystique de Marie en 1938 et qui a modifié profondément sa vision de la théologie : *La piété mariale du père Philippe, déjà notoire, envahit alors l'ensemble de sa vie spirituelle et de sa prédication, d'une manière où l'affectivité prend nettement le pas sur la réflexion, au risque de lui faire franchir les limites communément admises.*⁷³

En 1956, le dominicain Paul Philippe, en tant que membre du saint Office (l'Inquisition) décide donc d'ouvrir un procès contre son ami et ancien directeur spirituel Thomas Philippe : « *Comme le père Suarez l'avait déjà dit en 1952 et comme moi-même je vous l'ai répété en 1956, ce ne sont pas les faits incriminés qui ont obligé le Saint Siège à être si sévère en votre endroit, c'est votre insistance à le justifier théologiquement* ».

Ce qui caractérise cet épisode c'est le retournement des alliances. Après avoir sévi contre les dominicains de la province de France et s'être donc fait des ennemis de ses anciens confrères, Thomas Philippe se retrouve en opposition avec ceux qui l'ont poussé et soutenu dans son action répressive au Saulchoir. Les dominicains Paul Philippe et Louis Guérard des Lauriers deviennent ses opposants les plus acharnés. Ce sont eux qui enquêtent, jugent et condamnent Thomas Philippe⁷⁴, lequel ne bénéficie d'aucun soutien actif des dominicains puisqu'il a réussi à se mettre à dos les deux camps en présence.

1.3.3 Le jugement et la condamnation de 1956

Le texte suivant est très illustratif du contexte d'une époque où la libération sexuelle de mai 1968 n'avait pas encore eu lieu et où les rapports entre hommes et femmes pouvaient présenter une anormalité forte :

*La présence de deux prêtres plus âgés, la personnalité de l'aîné, sa perception visionnaire des réalités spirituelles et de l'histoire du salut, son insistance « dans le sens d'une vie de prière et de solitude » impriment à ces échanges une gravité et une exigence inouïes. Les jeunes filles appellent leur cercle, « la secte », du nom que les persécuteurs avaient donné aux premiers chrétiens. (...) Les familles de ces jeunes filles – dont la plus âgée n'a pas vingt-cinq ans ! – ont vraiment de quoi trembler. Quelques-unes tentent même d'alerter les autorités hiérarchiques.*⁷⁵

⁷¹ Malheureusement les notices biographiques des dominicains Albert-Marie Avril, Paul Philippe et Louis-Bertrand (ou Michel-Louis) Guérard des Lauriers sont « en cours de rédaction » depuis 2014 et 2015 (consultées le 10/04/24).

⁷² Les archives du Vatican ne livrent leurs secrets qu'avec une parcimonie surprenante.

⁷³ Fouilloux (2019), p.7.

⁷⁴ C'est Louis Guérard des Lauriers qui relaie en 1955 des accusations qui apparaissent assez fantaisistes. Et c'est Paul Philippe qui instruit le procès à charge et se constitue comme le juge de Thomas Philippe.

⁷⁵ Jacquin F. (1996), *Jules Monchanin prêtre*, Cerf, p.91-93.

La jeune fille se voit confirmée dans sa décision d'entrer dans la vie religieuse : son directeur l'aide à discerner dans les événements de ces deux dernières années « la main de Dieu. C'est là qu'il m'a parlé de notre rencontre, de ce que ça avait été pour lui et nous nous sommes séparés définitivement parce qu'on n'aimait pas faire les choses à moitié. Je suis rentrée chez les clarisses et j'ai fait mon noviciat ». Elle s'appellera Véronique de la Sainte-face, pour que sa vie entière décalque cette histoire, à la Prouhèze, de deux âmes, « tellement taillées dans la même étoffe »⁷⁶. Au lendemain de la mort de Monchanin, trente ans plus tard, celle qui est devenue Mère Véronique pleurera « celui qui m'a 'ravie' ... J'ai fait ce que j'ai pu pour me soustraire à la fascination de sa personne dont nul, pas même lui, ne peut vraiment savoir qu'elle ne m'aurait pas permis de survivre. »⁷⁷

Ces extraits ne concernent pas Thomas Philippe mais ils sont tirés d'une biographie de Jules Monchanin. Ils illustrent l'importance du contexte dans l'interprétation des phénomènes. Les scènes décrites se passent dans les années 1930s, on y lit clairement l'imbrication entre mystique et passion, entre amour divin et amour humain. Déjà, dans les textes de Thérèse de Lisieux on trouvait cette même imbrication / confusion, jusqu'à ce que la maladie vienne consumer l'amour humain pour le transformer en un feu divin.

Reprenant l'histoire de l'Eau-Vive, on est saisi par cette similitude de situation entre Jules Monchanin et Thomas Philippe. Des jeunes femmes qui se regroupent autour d'un prêtre, lequel attire à lui, aime les personnes, femmes et hommes. Les histoires divergent par la suite puisque Jules Monchanin part en Inde alors que Thomas Philippe se lance dans la construction d'une communauté utopique. D'un point de vue factuel, tout semble limpide puisque Thomas Philippe reconnaît les faits (sans que ceux-ci nous soient indiqués) tout en indiquant que s'y mêlent des calomnies⁷⁸. On peut donc penser que les faits sont graves du point de vue de la morale cléricale de l'époque sans pour autant être abominables selon les critères moraux du XXI^e siècle :

En 1953 il y eut des dénonciations très graves sur ma vie personnelle, faites au Père Provincial, le Père Avril. Elles étaient réelles dans la matérialité des faits, mais elles furent accompagnées tout de suite de très graves indiscretions dues au Père Avril, auxquelles ont été ajoutés des commentaires calomnieux par ceux qui supportaient difficilement ma présence au Saulchoir. (...) Le Père Suarez avait très bien compris combien j'avais souffert des indiscretions du Père Avril et de toute l'opposition des professeurs du Saulchoir qui n'avaient jamais pleinement accepté la visite canonique que j'avais dû faire sur l'ordre du Saint-Office, et qui n'étaient pas mécontents de me voir humilié. (...) Après un premier séjour à Annel, le Père Avril, mon Provincial, m'a envoyé au couvent de Corbara où je suis demeuré une année. Je me trouvais là alors dans une solitude totale, ne pouvant revoir que rarement les médecins auxquels le Père Suarez m'avait confié car le Père Avril voulait m'éloigner d'eux. C'est pendant cette période de solitude totale que je connus des épreuves intérieures encore beaucoup plus douloureuses que toutes les épreuves extérieures, qui m'unirent si fort à l'agonie de Jésus et m'unirent si intimement à son Cœur douloureux. (...) Au début de mon séjour à Corbara, le Père Avril fut cassé comme Provincial et le Père Ducatillon le remplaça. Peu de temps après, le Père Suarez fut tué dans un accident d'auto, et comme j'étais très

⁷⁶ Jacquin (1996), p.111.

⁷⁷ Jacquin (1996), p.91.

⁷⁸ On est donc en présence de quelqu'un qui reconnaît les faits alors qu'il pourrait les nier, quelqu'un qui accepte d'être humilié et condamné sans réellement se défendre. Le contraste avec l'attitude de Philippe Barbarin, pourtant accusé de faits qui matériellement n'étaient pas condamnables (et qu'il aurait donc pu reconnaître avec humilité), est assez marquant : Barbarin P. (2020), *En mon âme et conscience – L'affaire, l'Église, la vérité d'un homme*, Plon.

*ébranlé de toutes façons par mon séjour à Corbara, le Père Ducatillon m'envoya de nouveau à Annel pour un second séjour.*⁷⁹

C'est alors qu'il a été brisé par la violence des non-dits et par la réclusion dont il est l'objet, que Thomas Philippe doit comparaître à son procès à Rome. Son auto-analyse montre qu'il est à la fois conscient de son état de faiblesse intellectuelle, physique et psychique et convaincu que cette faiblesse lui permet d'accéder à une forme différente de paix, celle qui vient de l'accueil du rejeté :

*Mais c'est bien par ces épreuves que Dieu a réellement brisé, me semble-t-il, mon moi agressif et orgueilleux d'intellectuel et de théologien, et qu'il m'a donné par là une nouvelle ouverture pour les positions théologiques des autres. Après ces épreuves, il me devenait indifférent d'être considéré comme un déséquilibré et un malade mental par mes supérieurs, car ces épreuves m'avaient vraiment détaché de ma « tête » : je la lui avais donnée. Je ne demandais plus à Jésus qu'une seule chose : garder un cœur pur, pauvre, humble et doux, pour l'aimer et aimer sa Mère et pour aimer les pauvres pécheurs. Ce sont ces épreuves intérieures qui m'ont le plus aidé pendant le procès de 1954. Avant d'avoir connu ces épreuves, il m'aurait été impossible, je crois, de supporter toutes les longues heures d'interrogatoire et de discussion durant ce procès qui a duré plus d'un mois. (...) Le Père Suarez (...) m'avait recommandé alors, quand je paraîtrais devant les juges du Saint-Office, de ne pas entrer dans le domaine intime de ma vie, d'éviter les subtilités, de rester strictement au plan du for externe. Mais en 54, quand je me suis trouvé en face du Père Paul, celui-ci eut une attitude tout autre. Il me conseilla au contraire de tâcher d'expliquer mes intentions les plus profondes, c'était presque une psychanalyse qu'il me conseillait, bien que de façon toute différente. Pendant tout le procès et depuis, je sens que le Père Paul est toujours demeuré très troublé. Il m'a dit lui-même que ce procès restait pour lui un affreux cauchemar. Pour moi avec toutes les épreuves intérieures et les grâces de Dieu, il reste, certes, l'époque la plus douloureuse de ma vie, une participation très intime à l'agonie de Jésus.*⁸⁰

Cet écrit montre assez bien les défaillances du processus inquisitorial de l'Église catholique où le juge est à la fois procureur, ami et confident de l'accusé. Ce témoignage rejoint les analyses d'Emmanuel Leroy-Ladurie⁸¹ sur la complexité du processus inquisitorial de l'Église catholique qui mêle les interactions humaines et sociales aux considérations théologiques. Dans cette auto-analyse, Thomas Philippe perçoit le gouffre qui se creuse entre lui et Paul Philippe. Paul Philippe voudrait comprendre comment Thomas Philippe arrive à considérer comme bons, bien que contraires aux règles de l'Église catholique, des actes qu'il devrait réprouber :

*Je pense qu'en un sens ce qui le trouble le plus est qu'il ne sent pas en moi la psychologie d'un grand pécheur repentant. (...) Pour moi, le procès a été faussé dès l'origine par le fait que le Père Paul Philippe était depuis son ordination sacerdotale mon fils spirituel, très docile et très obéissant. Si la législation civile n'accepte jamais qu'un fils juge son père, si d'un point de vue psychanalytique, un fils ne peut psychanalyser son père, ceci est plus vrai encore d'un point de vue surnaturel.*⁸²

On touche à un point qui met profondément en cause les processus judiciaires catholiques. Le juge est lié à l'accusé par un lien spirituel. Il y a donc quelque chose du

⁷⁹ Lettre de Thomas Philippe à Mgr Desmazières : <https://marie-dominique-philippe.com/2023/02/10/thomas-philippe-a-mgr-desmazieres/>

⁸⁰ Lettre de Thomas Philippe à Mgr Desmazières

⁸¹ Leroy-Ladurie E. (1975), *Montaillou, village occitan de 1294 à 1324*, Gallimard.

⁸² Lettre de Thomas Philippe à Mgr Desmazières

meurtre du père dans ce jugement ambigu. Un meurtre du père rendu encore plus incompréhensible par une forme de naïveté de Thomas Philippe (constatée y compris par le rapport à charge de l'Arche : Thomas Philippe accepte toujours de s'humilier face à ses accusateurs) :

Quand on m'avait au début du procès proposé de prendre un avocat, j'avais demandé le Père Arnou, sj., professeur à la Grégorienne, que j'avais connu quand j'étais professeur à l'Angelicum. Mais comme il n'était pas consulteur du Saint-Office, je ne pus l'avoir. J'avais pensé alors au Père Béa, mais comme le Père Paul semblait me dire qu'il ne pourrait pas m'aider et que le Père Paul, en dehors des séances de juge, était toujours pour moi un ami si compréhensif et si bon, je n'ai pas insisté. J'ai eu sûrement un avocat d'office. Mais je ne l'ai jamais vu, je n'ai jamais eu de correspondance avec lui, je n'ai même pas su son nom. Durant tout ce procès, j'ai été absolument seul, sans aucune relation avec quiconque, même pas avec le Père Marie-Dominique, mon frère, ni avec mes médecins.

(...) Par imprudence, j'ai essayé de lui faire comprendre les attitudes les plus profondes de mon cœur au moment de ces faits, que moi-même je ne puis expliquer et justifier d'un point de vue psychologique et que je jette dans le Cœur de Jésus, et abandonne à sa miséricorde et à son amour. Avec trop de simplicité, je lui affirmais très fort, comme je le sentais, que mon cœur au plus intime était en paix avec Dieu. C'est ce qui l'a profondément troublé comme juge. Depuis je trouve toujours chez lui une certaine ambiguïté. Quand il m'écrit et me parle en ami il y a une compréhension parfaite de ma vie actuelle, de mon apostolat, de mon enseignement, sans revenir sur les faits passés dans leur matérialité – c'est comme une parenthèse, un cauchemar comme il me le dit. Mais quand il reprend son attitude de juge, il reste troublé, semble-t-il, il ne comprend pas, et dès lors il est méfiant car il a cherché une explication et il a placé le procès à ce plan, et il ne trouve pas d'explication plausible.⁸³

Non seulement l'Église catholique en tant qu'accusatrice par le biais du Saint Office ne permet pas à l'accusé de bénéficier de conditions de défense respectant les Droits de l'Homme mais elle n'arrive pas non plus à appréhender la démarche qui anime Thomas Philippe. Devant cette incompréhension, la seule réponse apportée est que Thomas Philippe était un pervers doué d'une grande capacité de dissimulation. Or ce n'est pas cela que révèlent ses écrits personnels. Certains acteurs, dont l'évêque de Beauvais, ont prêté foi au témoignage de Thomas Philippe en s'opposant au Saint Office.

1.3.4 Un récit alternatif

Pour Xavier Le Pichon, l'Eau Vive est le foyer où coexistaient deux attentes inconciliables. L'une visait les intellectuels et cherchait à offrir dans l'immédiat après-guerre un enseignement scholastique solide sur la base du raisonnement de Thomas d'Aquin. C'était le projet soutenu par Jacques Maritain. L'autre visait l'ouverture à la rencontre authentique de l'autre dans le dénuement, elle passait donc par la figure du pauvre. Or l'expérience mystique de Thomas Philippe de 1938 l'a progressivement tourné vers cette attention à la qualité de la relation humaine au détriment d'une attention à la structuration des intelligences.

Lorsque l'on parle de l'Eau Vive, on évoque aussitôt Jacques Maritain et son projet d'une école de sagesse auquel il pensait depuis longtemps. D'une certaine manière, on peut dire que cette école de sagesse était orientée vers les intellectuels, les futurs cadres de l'Église, formés pas les trois sagesse, pour la défense de la Vérité.

⁸³ Lettre de Thomas Philippe à Mgr Desmazières

On a sans doute trop négligé l'influence du Dr Thompson, remise en lumière par le récent livre qui lui est consacré. Il fit la connaissance du Père Thomas au début de l'année 1951 au cours d'une rencontre que celui-ci qualifia de providentielle et resta à l'Eau Vive jusqu'à sa fermeture en 1956. Il était au moment de sa rencontre avec le Père Thomas représentant de l'UNESCO auprès des forces alliées en Allemagne et le restera jusqu'à la fin 1964.

Pour Thompson, l'Eau Vive était avant tout un "anti-camp de concentration". Il la définissait comme un oasis de paix, remède aux maux de notre temps et plus tard y pensait comme à un Paradis Perdu. Thompson mettait l'accent sur une ouverture vers les instables, les malades, les pauvres. Il voulait une approche spirituelle de la personne et des soins psychiatriques "centrés sur une vie communautaire et fraternelle." Et c'est ce qu'il essaya de susciter au sein de l'Eau Vive, en y accueillant des malades mentaux.

Il y avait donc de fait à l'Eau Vive deux conceptions de la communauté qui s'affrontaient. La première, liée à Maritain et qui présida à sa conception, peut être considérée comme celle qui annonce la fondation de la Communauté Saint Jean par le Père Marie-Dominique Philippe, avec son accent sur la recherche de la Vérité et sur l'école des trois Sages. La seconde, portée entre 1951 et 1956 par Thompson, annonce l'Arche avec l'accueil de personnes blessées au sein d'une vie communautaire fraternelle et spirituelle. Mais le départ du Père Thomas en 1952 et la fermeture définitive de l'Eau Vive en 1956 ne permit pas à cette seconde conception de se développer, d'autant plus qu'il n'y avait pas entre Jean Vanier et Thompson d'affinité réelle.⁸⁴

Dans ce récit que propose Xavier Le Pichon, le docteur John Thompson⁸⁵ joue un rôle clé car il va soutenir Thomas Philippe tout au long de sa longue traversée du désert et il va surtout l'initier aux enjeux psychiatriques et existentiels. A partir de son expérience lors de la libération des camps de concentration nazis et de ses enquêtes sur le monde médical nazi à la sortie de la guerre, John Thompson va permettre à Thomas Philippe de faire le lien entre l'intimité qu'il ressentait avec Dieu, en particulier à travers Marie, et la vérité des relations qu'il a pu par la suite établir avec les personnes psychiquement handicapées.

Loin d'être un foyer de perversité, l'Eau Vive apparaît alors comme le prélude du don à l'autre, de la primauté de la relation *Je-Tu* où l'autre, quels que soient ses souffrances ou ses handicaps, est authentiquement reconnu comme personne humaine. Que l'Eau Vive ait explosé était inévitable tant les tensions sont inconciliables entre la formation d'une élite religieuse sûre d'elle-même, et l'ouverture aux pauvres, aux infirmes, à ceux ou celles que la société rejette ou occulte.

Le récit médiatique actuellement en vigueur (avalisé par les autorités ecclésiastiques françaises et par la curie romaine à l'époque de Paul Philippe) est que Thomas Philippe était un malade. Lui-même avait conscience de cette image de lui-même qu'on n'a cessé de lui renvoyer après 1956 et sa condamnation. Il s'agit de l'alternative impossible entre accepter d'être considéré comme souffrant de désordres psychiques, ou refuser et être considéré comme un pervers : *L'activité de médecin psychiatre classique se marque le plus souvent par la « réduction » des états psychiques anormaux. Réduction théorique : on classe les maladies, d'après des symptômes « rapportés » par l'entourage, et on soigne de la manière « appropriée ». Réduction pratique : on réduit le « malade » aux dimensions de sa maladie,*

⁸⁴ Le Pichon X. (2016), « Thomas Philippe, Jean Vanier et l'Arche », Rapport de Xavier Le Pichon sur la place du Père Thomas Philippe dans la fondation de l'Arche : <https://marie-dominique-philippe.com/2023/02/10/thomas-philippe-jean-vanier-et-larche/>

⁸⁵ <https://ahrp.org/john-w-thompson-md/> (23/04/24)

on réduit son espace physique, sa parole, sa dimension psychique. (...) Le psychiatre lui, propose une « étiquette ». Encore une fois l'alternative oui (j'accepte l'étiquette) non est une alternative impossible : ou bien accepter la norme ou la refuser ; la refuser, c'est être nié comme malade simple et refoulé dans une catégorie « inférieure » (fou, dangereux)⁸⁶.

Le récit alternatif proposé par Xavier Le Pichon⁸⁷ dévoile un homme tourmenté par ses faiblesses mais cherchant non seulement à rencontrer Dieu mais à témoigner de Dieu autour de lui. Et c'est bien ainsi que Jean Vanier a perçu Thomas Philippe. Pour être crédible, le récit d'accusation contre Thomas Philippe devait donc, un jour ou l'autre, englober Jean Vanier. En effet, selon un écrit de ce dernier, un an après le décès de Thomas Philippe :

« La rencontre avec le Père Thomas a marqué ma vie. Par sa parole, ses attitudes, sa qualité d'écoute, la paix qui émanait de lui, il était manifestement un homme de Dieu ; il éveillait en moi le désir de prier et de demeurer dans le silence de Dieu. Il se référait constamment à Jésus et Marie ; c'était comme s'il vivait dans leur intimité. Il m'incitait à avoir confiance en eux, à tout leur demander, à les écouter, et à demeurer en leur présence. Dès ma première rencontre avec lui, il était clair que notre Père des Cieux me le donnait en ce moment crucial de ma vie comme père spirituel. »⁸⁸

2 La gouvernance de l'Église catholique et l'affaire M-D. Philippe

Bien que l'Affaire englobe les frères Philippe et Jean Vanier, son déroulement est néanmoins très différent selon les personnes accusées. Jean Vanier n'a fait l'objet d'aucune accusation de la part de l'Église catholique. Toutes les accusations ont été orchestrées par Stephan Posner, le dirigeant de l'Arche internationale. Cela est assez logique compte tenu du statut laïc de Jean Vanier. L'Église catholique a renoncé à condamner des personnes qui n'ont pas reçu de charge particulière en son sein.

Concernant Thomas Philippe, le principal dossier d'accusation a été construit par le dominicain Paul Philippe. En reprenant l'accusation en 1994 sur de nouveaux témoignages, 38 ans après la condamnation de 1956, l'évêque Pierre d'Ornellas a sans doute jugé qu'une enquête sur une personne décédée incapable de se défendre n'avait pas de grands enjeux. Il a occulté ce que la sagesse humaine a patiemment construit avec les procédures judiciaires pour éviter d'accuser à tort un innocent. Il a confié à un juge ce qui aurait dû être confié à un historien⁸⁹. Une fois engagé, il a persisté.

C'est surtout à l'encontre de Marie-Dominique Philippe, que les accusations de dignitaires ecclésiastiques se sont multipliées. Les motifs étaient sans doute variés mais il est vraisemblable qu'à défaut d'abus sexuels réels commis par M-D. Philippe, ce dernier n'a pas été à la hauteur de sa responsabilité de prier général. Cette défaillance est d'autant plus grave que de nombreux prélats, qui étaient pourtant favorables à l'essor de la Communauté Saint Jean, ont à plusieurs reprises tenté de le convaincre d'abandonner ses fonctions et d'organiser sa succession. Cet enracinement dans la fonction de fondateur, de chef et de maître spirituel n'est humainement pas si surprenant pour tout observateur de la vie humaine. La préparation

⁸⁶ Sfez L. (1974), *Critique de la décision*, Armand Colin, p.244-245.

⁸⁷ Le Pichon X. (2016), « Thomas Philippe, Jean Vanier et l'Arche », <https://marie-dominique-philippe.com/2023/02/10/thomas-philippe-jean-vanier-et-larche/>

Xavier Le Pichon est géophysicien, professeur émérite du Collège de France. Selon Wikipedia (20/09/23), il vit depuis 1976 avec sa famille dans un foyer de l'Arche.

⁸⁸ Selon une lettre écrite en 1994 par Jean Vanier et reproduite partiellement par Xavier Le Pichon (2016)

⁸⁹ A l'inverse, l'ouvrage de l'historien Tanguy Cavalin (2023) met en évidence non seulement les éléments à charge mais également ceux à décharge comme nous l'avons montré dans un article antérieur : Pigné B. (2023), « Les enjeux anthropologiques et ecclésiologiques des phénomènes d'abus », *halshs- 04150652*.

de l'élection présidentielle américaine de 2024 en est une illustration. Des mécanismes démocratiques peuvent parfois être détournés de leur objet par le jeu de coalitions d'intérêts.

Si l'on s'intéresse aux nombreux écrits de M-D. Philippe, c'est la Sagesse qui apparaît le maître mot. Celle-ci est supposée remonter à trois sources : Aristote, Thomas d'Aquin et l'évangéliste Jean (considéré comme étant « le disciple que Jésus aimait » et l'auteur de l'Apocalypse). Or, dans la Bible, la Sagesse fait référence au roi Salomon. Et cette Sagesse est très ambivalente. Non seulement elle ne figure pas dans le prologue de l'évangile de Jean mais en plus la sagesse de Salomon est aussi liée à son orgueil et au fait qu'il s'est laissé corrompre par ceux ou celles qui le flattaient, entraînant la division du Royaume en deux entités plus ou moins ennemies.

De fait, l'histoire de la Communauté Saint Jean à la fin des années 1990s est une histoire d'orgueil non seulement de la part de M-D. Philippe qui s'accroche à son poste de supérieur de la communauté mais également de la part de ses accusateurs (Philippe Barbarin et Christoph Schönborn). Alain Besançon exprime clairement cette dimension quand il insiste sur la prétention de l'Église catholique à être détentrice de la Vérité⁹⁰. Finalement, entre Thomas et M-D. Philippe, la divergence est forte : l'un des frères a accepté l'humiliation et a fait l'apprentissage de l'humilité auprès des plus pauvres ; l'autre a combattu l'humiliation mais est devenu incapable d'entendre les voix dissonantes.

2.1 Le balancement entre amour d'amitié et favoritisme

Le concept d'amour d'amitié est une tentative pour extrapoler l'amour conjugal à l'amour fraternel en le déchargeant de sa dimension sexuelle. Dans l'idéal de l'amour conjugal, chaque époux désire le bien de l'autre et la relation qui les unit est à double sens. Aimer son conjoint permet en retour d'être aimé.

L'amour de charité de l'évangile ne prétend pas à cette réciprocité. L'amour de charité n'est pas fondé sur la réciprocité mais sur le don gratuit. Il en est de même de l'amour des ennemis. Certes, on peut espérer qu'un jour les ennemis deviennent des amis mais cette espérance ne relève pas de l'observation factuelle de la réalité humaine.

En théorisant l'amour d'amitié, M-D. Philippe s'est placé dans un cadre abstrait où même s'il n'ignorait pas théoriquement les passions qui habitent chaque être humain, il les considérait comme pouvant être dépassées. Sa vision s'appuyait sur ses références à une certaine tradition catholique où le disciple que Jésus aimait est assimilé à l'évangéliste Jean et à l'auteur de l'Apocalypse et où les dialogues retranscrits dans l'évangile de Jean ou les descriptions de l'Apocalypse sont parfois pris de façon littérale. De même il n'hésitait pas à broder autour de Marie, mère de Jésus, en lui attribuant toutes sortes d'attentions à l'encontre de ceux qui étaient ses enfants bien-aimés. On retrouve cette vision dans de nombreux textes liturgiques catholiques ou dans des textes figurant dans la Liturgie des heures. M-D. Philippe pouvait donc revendiquer être pleinement enraciné dans une certaine tradition de l'Église catholique.

La redondance « amour » « d'amitié » est supposée renvoyer à l'évangile de Jean où l'on parle du disciple que Jésus aimait. Sachant que l'évangile de Jésus-Christ est l'annonce d'une bonne nouvelle où l'amour du prochain est le critère de vie, cette spécificité d'un disciple que Jésus aimait signifie autre chose que simplement d'aimer son prochain. Et c'est ce que M-D. Philippe développe avec sa doctrine du libre choix et de la réciprocité. En effet, l'amour du prochain n'a pas besoin d'être réciproque. Aimer son prochain, c'est aimer celui

⁹⁰ Besançon A. (1996) *Trois tentations dans l'Église*, Calmann-Lévy.

ou celle qui se trouve sur la route et qui a besoin de nous, mais sans pour autant avoir la certitude d'être aimé en retour. A l'inverse, l'amour d'amitié de M-D. Philippe repose sur la réciprocité de l'amour : j'aime pour être aimé en retour. J'aime parce que j'ai besoin d'être aimé pour exister.

Le versant moins verdoyant de cette doctrine est que la réciprocité de l'amour d'amitié entraîne nécessairement des formes d'exclusivité. Si certains sont élus, d'autres ne le sont pas. Si certains sont les disciples que Jésus aimait, d'autres ne le sont pas. Dans l'amour conjugal, l'exclusivité de ce lien fonde la théologie sur le mariage. Si un homme et une femme font une seule chair par leur union, cette communion n'est pas supposée devenir communautaire et l'apôtre Paul réagit fortement contre certains débordements affectifs au sein des nouvelles communautés chrétiennes.

On peut supposer que si M-D. Philippe a suscité des haines aussi féroces que celles des cardinaux Philippe Barbarin et Christoph Schönborn, c'est peut-être aussi qu'il suscitait de la part des personnes rencontrées une envie d'être aimées, envie à laquelle M-D. Philippe ne répondait pas nécessairement. Le critère électif de l'amour d'amitié n'est positif que pour celui ou celle qui est aimé. Pour celui qui est rejeté, l'amour d'amitié trouve habituellement sa guérison par le développement d'un sentiment de haine. Si l'on n'est pas aimé et donc pas aimable, deux possibilités existent : soit on se considère comme ne pouvant pas être aimé et donc on se dévalorise à ses propres yeux, soit on en vient à considérer que si l'on n'est pas aimé c'est que l'autre n'était pas à la hauteur de notre amour et on en vient à le détester.

Que la Communauté Saint Jean se soit déchirée dès la fin de la vie de son fondateur n'est donc pas surprenant dans la mesure où ce dernier a non seulement pratiqué mais il a aussi théorisé la pratique de l'élection ; les uns sont élus, les autres n'étant pas élus sont donc des réprouvés. Il n'est pas besoin de faire appel à des conceptions mystico-sexuelles pour comprendre qu'une telle attitude de celui qui est considéré comme le Père de la communauté ne peut que créer des tensions, des dissensions, des jalousies, des rancœurs, des calomnies et des haines entre les élus et les réprouvés. En ce sens la Communauté Saint Jean a effectivement réalisé les prophéties de l'Apocalypse. La question subsidiaire est de savoir qui seront au final les élus et qui seront les réprouvés.

2.1.1 L'émergence d'un conflit interne à la Communauté Saint Jean (1995-2002)

Quand M-D. Philippe fonde la Communauté Saint Jean (CSJ), il n'est bien évidemment pas conscient de l'ampleur que celle-ci va prendre. Il poursuit d'ailleurs ses cours en parallèle à Fribourg pendant quelques années et maintient ses prédications dans différents lieux. Autrement dit, il est toujours en train de courir. Et c'est peut-être ce qui le caractérise le mieux, cette absence de cohérence entre les thèmes dont il fait sa prédication et la réalité de son mode de vie. Cela culmine avec sa doctrine de l'amour d'amitié.

L'amour d'amitié est concret. Il est perceptible par ces petits gestes et attentions qui montrent que l'on est important pour un autre que soi. Comme de nombreux commentateurs l'ont observé, l'amour d'amitié est une transposition de l'amour conjugal aux relations entre religieux ou entre célibataires mais avec un dépassement de la dimension sexuelle. Évidemment, une telle doctrine prête le flanc à des débordements. Si la chasteté est supposée être sous-jacente à l'amour d'amitié, ce dernier n'interdit pas pour autant des gestes d'affection, tel l'épisode des évangiles de Marc et Matthieu où une femme verse du parfum sur la tête de Jésus, épisode que l'évangile de Jean transforme en identifiant cette femme à Marie sœur de Lazare, et en précisant que ce parfum est versé sur les pieds de Jésus et que Marie les essuie avec ses cheveux. L'évangile de Jean introduit donc une personnalisation supplémentaire dans cet épisode et une dimension sexuée très forte.

Or M-D. Philippe, en insistant sur l'amour d'amitié, ouvre la porte à de tels débordements affectifs. D'une certaine manière, sa doctrine justifie des gestes d'affection tels que prendre les mains ou serrer dans ses bras. Mais le décalage ne se trouve pas là. Il est dans l'absence d'amour d'amitié dans la vie de M-D. Philippe. Si Montaigne et La Boétie pouvaient parler d'amour d'amitié parce qu'ils le vivaient intensément, il n'en est pas de même de M-D. Philippe. Ce dernier n'a pas d'alter ego. Il n'a personne avec qui partager cette proximité. D'une certaine manière, sa doctrine d'amour d'amitié est une idéalisation de ce qu'il aurait sans doute aimé connaître.

Cela se voit sur d'autres sujets, en particulier dans une conférence aux Assises du Notariat à HEC en septembre 1992. Au cours de cette conférence, il fait une digression sur la vitesse et sur le fait que le monde va de plus en plus vite. Son regard est critique sur cette vitesse et sur ceux qui se laissent emporter. Or lui-même passe son temps à courir d'un lieu à un autre, à enchaîner les visiteurs les uns après les autres⁹¹. En psychologie, une personne qui court sans arrêt, ce peut être une personne qui fuit ce qu'elle ne veut pas prendre le temps de regarder.

De même son refus de la contestation, son incapacité à accepter qu'un auditeur ait une vision différente de la sienne, peut aussi s'analyser comme une incapacité à accepter la confrontation de son système de pensée métaphysique à la réalité du monde. Ceci apparaît paradoxal puisque, dans ses écrits comme dans ses conférences, il ne cesse d'insister sur la nécessité de partir du réel. Mais, de fait, le réel dont il part ce sont les anecdotes qu'il choisit sans les approfondir. M-D. Philippe apparaît donc comme un homme qui a construit sa vision du monde à partir d'une métaphysique très personnelle et qui s'avère incapable de rentrer dans le débat et dans l'acceptation d'une vérité qui, bien qu'étant unique, s'exprime pourtant sous des aspects multiples.

Selon son propre jugement, M-D. Philippe ne possède pas les qualités pour diriger une vaste organisation : *je n'ai jamais pensé, en face de Dieu, que je devais être fondateur. Jamais, jamais ! Je me considérais comme le dernier à être capable de fonder, et c'est vrai, je me considère toujours comme le dernier capable d'être fondateur*⁹². De même, à la question « *C'est tout de même bien autour de vous que tout a commencé ?* » *Oui, mais j'allais presque dire : malgré moi. Ce ne serait pas tout à fait juste, parce que, les aimant beaucoup, je voulais les aider. Mais si j'ai fait cela, c'est uniquement parce que Marthe Robin m'a assuré qu'il fallait le faire, que c'était une œuvre de Dieu – autrement je ne me serais jamais engagé là-dedans*⁹³. Et, à la question « *regrettez-vous de vous être aventuré dans cette histoire ?* » *Non, parce que le Seigneur a bien montré que c'était sa volonté, par beaucoup de signes ; si je racontais tous les signes qui ont été comme une confirmation que c'était bien de Dieu, on verrait que Dieu avait tout préparé, absolument tout préparé*⁹⁴.

S'il se juge inapte à la tâche de dirigeant et de fondateur d'une organisation, Marie-Dominique Philippe fait cependant tout pour créer sa Communauté, la développer et se maintenir à sa tête : *Les frères de Saint Jean ont été créés à Fribourg par le père Marie-Dominique Philippe, sans lien avec l'épiscopat, contre la volonté du maître général des dominicains, le père Vincent de Couesnongle, et contre celle du cardinal Garrone, préfet de*

⁹¹ Lafon M-C. (2015) *Marie-Dominique Philippe*, DB.

⁹² Philippe (1994), p.369.

⁹³ Philippe (1994), p.361.

⁹⁴ Philippe (1994), p.362.

la Congrégation des séminaires et des universités. Précisons le, je le tiens de l'un et de l'autre, sans l'avoir demandé⁹⁵.

Cette critique du fonctionnement de M-D. Philippe est particulièrement forte car elle émane d'un évêque qui, sans lien direct avec lui, a partagé certaines de ses intuitions sur la nécessité d'une collaboration entre hommes et femmes au sein de l'Église⁹⁶, tout en récusant sa théologie considérée comme rétrograde :

2.1.2 Un attachement au pouvoir

Quand M-D. Philippe fonde la communauté Saint Jean en 1975, il a 63 ans et il a encore une énergie qui lui permet de cumuler ses enseignements à Fribourg, les retraites qu'il prêche et la direction des frères et sœurs de Saint Jean. Or, au début des années 1990s, il approche les 80 ans et, bien qu'ayant cessé ses cours à Fribourg depuis 1982, il conserve ses autres activités et notamment sa responsabilité de Supérieur de la Communauté Saint Jean. Or, dans les années 1970-1982, il a laissé se développer autour de lui une forme de culte de la personnalité :

La réalité est qu'une poignée d' « étudiants du père Philippe » ne considèrent que sa philosophie et délaissent le reste... Ils soufflent quand il souffle, se frottent le menton quand il se frotte le menton, assistent à tous ses cours et uniquement aux siens Autant de maladroites créent un phénomène qui, vu de l'extérieur, attise la jalousie d'enseignants et suscite l'agacement d'étudiants. Cet effet de gravitation et d'admiration peut faire naître un sentiment d'exclusion chez ceux qui en sont étrangers. Le père Marie-Do devient victime d'un contexte favorable et dont on ne sait s'il a conscience. Se rend-il compte que des personnes – des jeunes, en particulier – en souffrent ?⁹⁷

Or, non seulement M-D. Philippe va ignorer ce phénomène de cour mais il va même l'attiser en se coupant encore davantage de ses confrères dominicains (auxquels il ne rend qu'occasionnellement visite) et en se passant de l'approbation des évêques diocésains grâce à sa relation directe avec le pape Jean-Paul II : *les ordinations sacerdotales échappent complètement aux évêques.*⁹⁸ *En 1988, un article du Monde reflète la manière dont une frange de cette Église de France les perçoit encore, huit ans après leur première rencontre avec la CEF. Le titre donne le ton « Au séminaire traditionnel des Petits Gris – Les « moines soldats » de Jean-Paul II »⁹⁹.*

En 1986, la Communauté Saint Jean devient un institut religieux clérical de droit diocésain. M-D. Philippe avait demandé à ce qu'elle soit de juridiction pontificale mais cela lui fut refusé. Or, *en 1986, il a 74 ans. Hormis le mandat de père-maître des profès durant moins de cinq ans, il n'a jamais exercé l'autorité dans son Ordre. Il pense ne pas avoir la grâce pour cela et garde scrupuleusement l'avis du père Dehau de refuser une telle charge.*

⁹⁵ Matagrín G. (2000), *Le chêne et la futaie, entretiens avec Charles Ehlinger*, Bayard, p.419.

⁹⁶ *Pour moi, refaire des tissus, c'était d'abord partir de la base, des communautés possibles (...). En annonçant le synode, nous avons constitué une équipe avec des gens qui s'étaient manifestés dans les différentes zones. Là, j'ai fait un choix pour lequel je sentais qu'il y avait accord dans l'équipe. J'ai demandé à Jeanne Macherel, qui a accepté, d'être secrétaire générale du synode. Je crois avoir été le seul évêque à avoir nommé une femme secrétaire générale du synode. (...) J'ai constaté le changement complet d'atmosphère à l'évêché pendant le temps où elle y avait un bureau et où elle était présente à mi-temps. Avant, il y avait déjà des femmes secrétaires, maintenant une femme était le patron :* Matagrín (2000), p.263-265.

⁹⁷ Lafon (2015), p.578.

⁹⁸ Lafon (2015), p.593.

⁹⁹ Lafon (2015), p.599.

*Enfin il est lucide sur ses limites et défauts qui pourraient blesser ses frères dans l'exercice du gouvernement.*¹⁰⁰

Pourtant, non seulement il accepte d'être élu prieur général mais en plus il le restera jusqu'à début 2001, alors que *selon les statuts, le mandat est six ans reconductible pour trois ans*¹⁰¹. En agissant ainsi, il s'affranchit de toute autorité extérieure en s'appuyant directement sur ses liens avec le pape Jean-Paul II pour contourner les oppositions des évêques ou même de la Curie romaine :

*Dès ma visite ad limina de 1992, M. le cardinal Hamer, alors préfet de la Congrégation pour les religieux, dominicain, collègue et ami du père Philippe, m'avait convoqué spécialement en son dicastère, pour me demander lui-même de faire en sorte qu'il se retire le plus tôt possible de son gouvernement de l'Institut. Ayant grande admiration pour lui en tant que professeur et fondateur, il le jugeait « actuellement inapte » à assurer le gouvernement de ce qui était devenu une trop grande affaire pour lui.*¹⁰²

La plupart des responsables ecclésiaux sont conscients des effets pervers de cet attachement au pouvoir. Attachement d'autant plus néfaste que M-D. Philippe exerce le pouvoir de façon souvent informelle en court-circuitant les décisions collectives qui lui déplaisent. Pour ses adeptes, M-D. Philippe incarne la sagesse. Pour ses détracteurs, il cumule toutes les fonctions : *prédication, gouvernement et direction spirituelle*¹⁰³.

*Le fond du problème est que, s'il sait prendre de la hauteur pour avoir un regard de sagesse, s'il domine largement ses responsabilités, s'il identifie sa complexité affective ou celle des autres, il n'est pas doué pour se démêler de ses résonances. Ainsi, il peine à exercer l'autorité s'il est face à une hostilité. Car avant tout, il ne sait pas gérer le conflit affectif. (...) C'est donc aux autres d'ajuster leur relation. Or, face à lui peu assument sans timidité leur propres obligations ou décisions ; peu ont le courage de l'interroger, la simplicité de lui donner leur avis ; très peu savent le contester intelligemment ou lui accorder leur confiance en le soutenant de manière différenciée...*¹⁰⁴

2.1.3 Une occasion ratée de succession d'un leader charismatique

En 1995, M-D. Philippe aurait dû arriver à la fin de son mandat de 6+3 ans de prieur général. Or, c'est à cette période que le dominicain Jean-Miguel Garrigues entre chez les frères de Saint Jean à la suite d'une proposition¹⁰⁵. Ce dernier a 50 ans, il a reçu une formation dominicaine solide, il a eu un parcours qui l'a amené à se détacher d'une province dominicaine qu'il jugeait trop progressiste, il a été repéré par le cardinal Lustiger qui lui a confié les conférences de carême pendant trois années à Notre Dame de Paris de 1992 à 1994 et qui le destinait à un avenir ecclésiastique brillant. Il est fils d'un diplomate espagnol il a les capacités pour diriger une fraternité internationale.

Son autobiographie, qu'il publie après avoir quitté la communauté saint Jean et avoir réintégré l'Ordre des dominicains, est très intéressante. Jean-Miguel Garrigues représente, après le concile Vatican II, l'aile plutôt conservatrice qui sera fidèle au pape Benoît XVI. Son meilleur ami est Christoph Schönborn, dominicain également, qui deviendra archevêque de Vienne et cardinal après avoir été la cheville ouvrière du catéchisme de l'Église catholique.

¹⁰⁰ Lafon (2015), p.627.

¹⁰¹ Lafon (2015), p.627.

¹⁰² Lafon (2015), p.736.

¹⁰³ Lafon (2015), p.631.

¹⁰⁴ Lafon (2015), p.634.

¹⁰⁵ Garrigues J-M. (2007), *Par des sentiers resserrés*, Presses de la Renaissance, p.356.

Tant son parcours que ses références doctrinales le prédestinaient à rentrer dans la Communauté Saint Jean et à en assumer la direction.

Or, ce n'est pas ce qui se passe. Dans son autobiographie de 370 pages, Jean-Miguel Garrigues ne consacre qu'un paragraphe à son passage à la Communauté Saint Jean où il vient pourtant de passer cinq années comme professeur de théologie à Rimont : *Je me liai par le cœur et par l'intelligence à certains de mes jeunes confrères professeurs au studium de Rimont, au cours des vicissitudes et des combats que nous eûmes à traverser ensemble en ces années, en des amitiés analogues à celles des tranchées. Je les retrouve avec bonheur aujourd'hui, pour la plupart d'entre eux dans l'ordre de Saint-Dominique où nous avons abouti les uns et les autres. (...) Un impératif de conscience incontournable devait m'amener en 2002 à frapper en urgence à la porte (de celui-ci) pour demander la miséricorde des Frères dominicains de la province de Toulouse. Ils m'ouvrirent leur cœur avec beaucoup de générosité et c'est avec la reconnaissance émue d'un accidenté de la route que je retrouvai au couvent de Bordeaux la vieille maison dominicaine qui m'avait jadis formé à la vie religieuse.*¹⁰⁶

En effet, avant même l'élection de 2001, des tensions étaient apparues au sein du studium de théologie à Rimont. Du corps professoral, elles ont gagné toute la maison et quelques sœurs apostoliques. (...) Le second débat porte sur la place, dans la formation théologique, de l'enseignement de Marie-Dominique Philippe : est-il une source ? est-il central ou secondaire ? (...) Ces débats sont envenimés par une exaspération passionnelle dans la relation à la personne ou à l'enseignement du fondateur (...). Simultanément, Mgr Raymond Séguy demande aux Frères de préciser le nouveau statut du fondateur dès lors qu'il n'est plus prieur général. (...) Pour Mgr Raymond Séguy, les textes, issus du Chapitre de 2002, sont « le fruit d'une piété excessive et adolescente » à l'égard du fondateur qui a conduit les frères à repasser une « couche philippienne ». (...) Une douzaine de frères -dont plusieurs professeurs de qualité – refusant de choisir Marie-Dominique comme maître (...) et d'adhérer à ce qu'ils considèrent comme un système de pensée, et estimant que le prieur général et son Conseil sont trop inféodés au fondateur (...). Au printemps 2002, ces frères quittent la Congrégation Saint Jean.¹⁰⁷

Le rapprochement de l'autobiographie de Jean-Miguel Garrigues et de la biographie rédigée par Marie-Christine Lafon sur M-D. Philippe permet de mieux saisir les enjeux de ce conflit. En 2000-2002, il ne s'agit pas d'abus sexuels mais de savoir si la Communauté Saint Jean reste fermée sur elle-même et sur les enseignements de son fondateur ou si elle s'ouvre sur l'extérieur. L'enjeu n'est ni la doctrine ni la pratique pastorale, il suffit de lire l'autobiographie de Jean-Miguel Garrigues pour se rendre compte que ses options doctrinales et pastorales sont les mêmes que celles de la M-D. Philippe. Non, l'enjeu ce sont les relations affectives : être le disciple que Jésus aimait (finale de l'évangile de Jean), autrement dit être le « préféré » du Père.

Jean-Miguel Garrigues est confronté aux mêmes difficultés que celles qui l'ont amené à se séparer de l'Ordre des dominicains en 1975 : arrivé au couvent de Toulouse avec quelques autres dominicains, il essayait d'imposer sa vision de la vie religieuse dominicaine face à d'autres dominicains qui la contestait. De même, en arrivant à la Communauté Saint Jean, il n'est pas arrivé comme un novice mais comme un homme de cinquante ans ayant sa pensée et sa vision de l'Église et des communautés religieuses. Face à lui, les frères qui étaient là depuis

¹⁰⁶ Garrigues (2007), p.357.

¹⁰⁷ Lafon (2015), p.749-756.

les premières années de la fondation (et qui avaient dix ou vingt ans de moins que lui) se sont raccrochés au lien qui les unissait au fondateur.

Ce qui aurait dû être une passation de pouvoir permettant la mise en place d'une réelle gouvernance est devenue un conflit affectif déchirant une communauté. Cette victoire à la Pyrrhus des aficionados du père M-D. Philippe a ouvert la voie aux déchirements ultérieurs. L'irruption du cardinal Schönborn dans les conflits parasitant la Communauté Saint Jean peut sans doute s'expliquer par le lien d'amitié très étroit qu'il avait avec Jean-Miguel Garrigues.

Que M-D. Philippe ait pu avoir des gestes maladroits, des paroles inopportunes ou un manque d'autorité pour redresser des situations scabreuses semble une évidence. Par contre, il nous semble également que le récit des faits ne devrait pas tant porter sur les abus sexuels que sur les enjeux de gouvernance des structures ecclésiales.

2.1.4 L'instrumentalisation des accusations d'abus sexuels

Tout se passe comme si la lutte de pouvoir, la confrontation des ego blessés, apparaissaient sous la forme des accusations d'abus sexuels. Celles-ci permettent de masquer ces conflits, de les dissimuler sous le drame de la perversité sexuelle d'une partie des protagonistes.

Si l'on renvoie la question des abus sexuels là où elle aurait dû avoir lieu, c'est-à-dire devant les tribunaux de l'État français, la question de la lutte de pouvoir apparaît au grand jour, non pas entre un archange et un prince des ténèbres (comme une lecture littérale de l'Apocalypse pourrait en donner la trame) mais entre des hommes habités par la certitude de détenir la vérité et d'incarner la vérité. Que cette Affaire contre les frères Philippe ait été une affaire de dominicains contre d'autres frères dominicains n'est pas seulement un hasard. Elle peut aussi traduire une certaine vision de l'Humanité où certains auraient accès à la vérité et où les autres seraient dans l'errance.

La conclusion de cette Affaire serait alors un appel à l'humilité, à la reconnaissance que la vérité est nécessairement complexe et que, surtout, nul ne peut se l'approprier, dans la mesure où elle est un cheminement. En ce sens l'histoire de la Science pourrait offrir aux religieux une antidote assez souhaitable : la science avance en passant son temps à réfuter les certitudes qu'elle tenait pour inébranlables dans les siècles passés. Rechercher la vérité c'est accepter de ne pas la détenir, c'est avancer en s'exposant à être contredit par des faits encore inconnus, c'est accepter de renoncer à ce qui nous semblait pourtant évident.

2.2 Les enjeux doctrinaux

Le récit que nous proposons est un aperçu de la banalité des conflits. On y retrouve l'analyse d'Hannah Arendt sur la banalité du mal¹⁰⁸. Les conflits, les dénonciations, la mise en scène d'un récit ne découlent pas d'un complot au sens strict, c'est-à-dire d'individus qui se seraient mis d'accord pour accuser trois personnes d'abus sexuels. On est sur une convergence d'interprétations qui, petit à petit, en raison d'enchaînements en partie inéluctables, conduisent à imposer un récit dominant.

Mais, de même qu'Hannah Arendt refuse d'aboutir à la diabolisation d'Eichmann pour au contraire comprendre comment un fonctionnaire assez insipide a pu en arriver à devenir l'un des instruments clé de la déportation massive des juifs d'Europe, de même nous avons essayé de comprendre pourquoi des acteurs ayant des intérêts divergents et des lectures très

¹⁰⁸ Arendt H. (1963), *Eichmann in Jerusalem – A Report on the Banality of Evil*, Penguin Books 1994.

différentes non seulement de la morale mais aussi de la théologie, ont pu en arriver à fondre leurs récits dans un récit universellement accepté par les autorités et les médias.

Nous avons déjà souligné que l’Affaire des frères Philippe et de Jean Vanier est la rencontre opportuniste de deux affaires qui, en s’appuyant l’une sur l’autre ont pu aboutir à une unanimité de récit. En effet, seulement deux éléments factuels réunissent l’affaire de l’Arche et celle de la Communauté Saint Jean. Il s’agit du lien familial entre les deux frères Thomas et Marie-Dominique, et du témoignage de Michèle-France Pesneau. C’est à partir de ces deux faits qu’une même trame a pu englober les deux affaires.

Entre les deux récits que nous opposons, le récit médiatisé de l’Arche et de la Communauté Saint Jean et celui que nous proposons, il y a la différence entre un récit qui captive l’attention (des personnages quasi saints de l’Église catholique qui se révèlent avoir fondé une secte perverse) et un récit qui ne fait que souligner des banalités : des conflits de pouvoir, des relations affectives mal gérées, des lâchetés individuelles ou collectives, ...

Les conflits de pouvoir apparaissent clairement dans le cas de la Communauté Saint Jean, mais ils se doublent de relations affectives qui ne sont pas clairement identifiées. En soi, cette situation n’a rien d’inédit. C’est le sort commun des organisations en tant qu’entités où se nouent des actions collectives et individuelles. La spécificité de cette Affaire, c’est son cadre et c’est ce qui en donne une sonorité particulière. En effet, que des hommes couchent avec des femmes consentantes, que des hommes aient parfois des gestes déplacés vis-à-vis de femmes, ou que des femmes considèrent a posteriori que certains comportements n’auraient pas dû avoir lieu, c’est la banalité de la vie qui confronte les hommes et les femmes. Si l’on veut réellement chercher des affaires amORALES, il suffit de se référer aux affaires de mœurs au sommet de l’État, notamment sous François Hollande.

De même, les actes de pédophilie ont pendant des décennies été occultés voire tolérés alors qu’ils ont abîmé de nombreux enfants. Dans l’Affaire des frères Philippe et de Jean Vanier, rien de tout cela, mais des accusations opaques relayées par des ecclésiastiques ou des responsables d’organisations liées à l’Église catholique. Le véritable cœur de l’Affaire pour la société contemporaine, c’est le contraste entre les paroles et les actes, le commandement d’aimer son prochain et les manipulations d’autrui aux fins d’en obtenir des avantages. L’Affaire des frères Philippe et de Jean Vanier semble offrir l’illustration parfaite de la perversité d’une Église catholique qui dit et ne fait pas, qui fait la morale aux autres et qui manipule les consciences et les corps.

Là où cette Affaire offre un éclairage spécifique, c’est en raison de la participation active des dignitaires ecclésiastiques à la mise en cause de ce qui fut un des fleurons de l’Église catholique dans les années 1980 à 2000 : la Communauté Saint Jean qui a bénéficié de l’appui du pape Jean-Paul II. La mise en cause du fondateur M-D. Philippe se justifie si ce dernier est effectivement coupable d’abus sexuels. Par contre, si les accusations s’avèrent infondées ou excessives, force est de s’interroger sur ce peut signifier l’acharnement d’une partie du haut clergé catholique contre l’un des leurs.

Il est tentant de considérer que cet acharnement s’explique par des divergences doctrinales fortes. C’est indirectement la thèse des auteurs du rapport de la CSJ (2023). Mais comme nous le montrerons rapidement, les doctrines de M-D. Philippe ne semblent pas s’écarter significativement des doctrines de l’Église catholique. Au contraire il nous semble que le reproche majeur que l’on peut faire à M-D. Philippe est sa conviction que servir l’Église et servir la Vérité étaient fondamentalement identiques.

Notre conclusion, à l’issue d’une longue plongée dans l’Affaire M-D. Philippe est que ses opposants les plus virulents ne proviennent pas des milieux doctrinaux les plus opposées

mais au contraire de personnes ayant eu une formation similaire et partageant la même vision de l'Église catholique. Tout ceci est incompréhensible si l'on considère l'Église dans sa dimension mystique, telle qu'elle a notamment été soulignée par Jean-Paul II dans ses nombreux écrits. L'Église épouse du christ, l'Église identifiée à Marie, l'Église corps du Christ sont des représentations qui occultent la dimension organisationnelle de l'institution humaine qu'est l'Église catholique romaine avec une hiérarchie et des normes.

2.2.1 La place de la Vérité

La philosophie de M-D. Philippe reposait sur la démarche de Thomas d'Aquin, une démarche où la vérité est donnée comme un préalable et où les preuves sont ensuite recherchées pour attester de cette vérité. C'est donc la certitude de détenir la vérité qui fonde la démarche philosophique de ce courant religieux, sans doute majoritaire dans l'Église catholique. Or, le XXe siècle a été marqué par l'émergence de la pensée philosophique existentialiste. Ce ne sont pas les dogmes (Thomas d'Aquin) ni la pensée (René Descartes) qui offrent l'assise permettant à l'être humain de se confronter au monde. C'est tout simplement l'existence, le fait d'être-là.

Or ce fait d'être-là (le *Dasein* selon le mot allemand utilisé par Martin Heidegger) est beaucoup moins banal que ce que l'on pourrait penser. En effet, exister, être-là repose sur le regard que l'on porte sur soi-même. De nombreuses pathologies témoignent qu'exister, qu'être reconnu à ses propres yeux comme un être qui existe n'est pas si évident que cela. Le psychiatre écossais Ronald David Laing¹⁰⁹ a montré que de nombreuses personnes ont l'angoisse de ne pas exister et mettent en œuvre diverses stratégies pour éviter d'être confrontées à cette angoisse.

Le christianisme offre une réponse à cette angoisse, il garantit à toute personne qu'elle est aimée de Dieu. L'Église catholique se considère comme étant la référence pour porter le message de l'Amour. Or, ce que montre l'Affaire des frères Philippe, c'est le fossé qui existe entre des paroles et des actes. Que chacun des frères Philippe soit coupable ou non (nous avons exposé notre avis argumenté sur ce sujet) n'est finalement pas essentiel. S'ils sont coupables, cela démontre que l'Église a été incapable d'exercer son discernement et que les structures de gouvernance ont été inopérantes. Comme l'affaire Preynat-Barbarin l'a démontré, c'est la Justice étatique et non la justice ecclésiale qui a permis de faire la lumière sur les actes de pédophilie commis par des prêtres ou religieux. Mais, s'ils sont innocents des abus sexuels qui leur sont reprochés, cela démontre que des cardinaux peuvent agir pour des motifs purement humains ou affectifs et donc que l'Église catholique n'est qu'une construction humaine qui, certes, porte un message d'amour mais qui, comme toute construction humaine, est marquée par ses limites, ses conflits de pouvoir, ses intérêts, ...

Au-delà de la recherche de la vérité des faits, ce qui nous interpelle c'est le choix de la Conférence des évêques de France de considérer *le mystère d'iniquité qui fait qu'un arbre qui porte de bons fruits apparents puisse avoir une racine perverse et produire des fruits mauvais plus cachés*. L'affirmation de l'évangile et du nouveau testament, c'est qu'on reconnaît l'arbre à ses fruits et que le jugement auquel chaque être humain se soumettra, sera celui des actes guidés par la confiance au *Fils de l'Humain* (selon la traduction littérale du texte grec). Selon le Nouveau Testament, des actes iniques ne peuvent que provenir d'une absence de confiance, de foi en l'Autre, parce qu'au lieu de vouloir servir l'Autre on choisit de se servir de l'autre.

¹⁰⁹ Laing R.D. (1960), *The Divided Self – An existential study in sanity and madness*, Tavistock.

L'enjeu du discernement, c'est de discerner les actes bons de ceux qui sont mauvais. Qu'il faille du temps est une évidence ; la précipitation pour béatifier certains dignitaires ecclésiastiques n'est pas toujours de bon augure. C'est à partir des actes que l'on peut remonter aux croyances qui les ont suggérés. C'est d'ailleurs ce qu'ont fait les rapports de l'Arche et de la CSJ. Partant de leur postulat que les actes sont des abus sexuels commis sous emprise, il est logique qu'ils en arrivent à la conclusion que les croyances sont perverses. Mais leur analyse s'arrête là. Pourtant, il est évident que les croyances professées par M-D. Philippe rejoignaient celles professées par une partie significative de l'Église catholique. Si les actes de M-D. Philippe sont aussi pervers que le souligne le cardinal Barbarin dans son livre de mémoires, et s'ils sont enracinés dans des croyances perverses, c'est tout un pan de la doctrine catholique qui doit être sévèrement revu.

Dans un document anonyme intitulé « Rendre témoignage à la Vérité - Réponse au rapport 'Comprendre et guérir' » et daté de Pâques 2024, des frères dissidents de la Communauté Saint Jean ont critiqué de façon détaillée et approfondie les assertions du rapport de la CSJ. Ce que montrent leurs critiques, mais ce qui peut également être confirmé en se reportant directement aux ouvrages de M-D. Philippe, c'est que l'assertion selon laquelle M-D. Philippe ne se situerait pas dans la tradition de l'Église catholique est une assertion erronée. Comme les auteurs du rapport de la CSJ l'ont eux-mêmes noté, ils sont partis du postulat que M-D. Philippe était un pervers sexuel et ils ont donc recherché tous les indices qui pouvaient témoigner de cette perversité dans ses écrits ou ses conférences.

Quand on parcourt les ouvrages de M-D. Philippe et que l'on compare avec la liturgie catholique ou avec les lectures de la liturgie des heures, il est difficile de considérer M-D. Philippe comme un hérétique. Et pourtant, il a été contesté par une fraction désormais majoritaire des frères de la CSJ et par de nombreux évêques et cardinaux. Nous avons déjà souligné toute la dimension affective et psychique de cette contestation¹¹⁰. Nous souhaitons désormais approfondir les enjeux doctrinaux sous-jacents, bien que nous n'adhérons pas au postulat du rapport des Frères de Saint Jean :

De manière plus générale, on est conduit à s'interroger sur la place de la tradition de l'Église dans l'enseignement théologique du père M-D. Philippe. En effet, il n'inscrit guère son enseignement au sein de cette tradition. (...) Il y a donc une fragilité structurelle dans l'œuvre théologique du père M-D. Philippe. Cette fragilité s'étend à sa doctrine philosophique, pour deux raisons : Pour un catholique, la philosophie ne peut s'extraire de la tradition et de l'enseignement de l'Église. (...) Une saine philosophie tire parti de sa confrontation respectueuse avec d'autres philosophes au sein de l'histoire de la philosophie. Force est de constater que cette confrontation était souvent absente, remplacée qu'elle était par une polémique contre certains adversaires médiévaux tels Ockham ou modernes comme Hegel.¹¹¹

Pourtant, M-D. Philippe avait une grande culture liée à ses années universitaires à Fribourg. En dehors de ses cours et des retraites qu'il prêchait, M-D. Philippe passait beaucoup de temps à lire des auteurs (rapport anonyme 2024 des frères dissidents). Par contre,

¹¹⁰ Cette dimension est également reconnue par les auteurs anonymes du rapport RTV (2024), p.50 : *La personnalité du père Philippe a suscité des clivages affectifs. Les uns étaient très attachés à lui, lui portant une admiration sans limite, tandis que d'autres étaient au contraire éprouvés de ne ressentir aucune compatibilité affective avec lui. Le père Philippe n'avait pas une affectivité de type universel, il avait une personnalité entière. C'était quelqu'un au tempérament sec, plutôt pugnace. Il n'avait pas une personnalité enveloppante où tout le monde se retrouve. Si bien qu'il n'a pas toujours été facile pour certains d'entrer en relation avec lui. Le décalage générationnel (il a grandi dans les années 1920 !) contrastait tellement avec sa jeunesse d'esprit qu'il n'était pas toujours facile de se situer par rapport à lui.*

¹¹¹ CSJ (2023), p.515

à partir de 1975 et la création de la CSJ (alors qu'il a 63 ans), sa vie va se passer à courir à droite et à gauche et à multiplier les conférences. On peut donc raisonnablement estimer qu'à partir de 1975 jusqu'à son décès en 2006, il a vécu sur ses connaissances antérieures et il s'est donc raidi sur un certain nombre de vérités qu'il a progressivement fossilisées. Au lieu de s'opposer, les observations du rapport de la CSJ de 2023 et les observations du rapport anonyme sont donc complémentaires. Si elles semblent s'opposer, c'est qu'elles ne raisonnent pas sur la même période historique. Sur la période 1975-2006, et en particulier sur la fin de sa vie, M-D. Philippe a restreint ses interventions sur un certain nombre de thèmes assez répétitifs.

En soi, cette évolution est très humaine. Tout universitaire sait qu'au fur et à mesure qu'il avance en âge, à la fois il dispose de connaissances plus larges issues de ses lectures passées et, en même temps, il doit se focaliser sur quelques thèmes de plus en plus précis pour ne pas courir le risque d'un éparpillement. Le point qui nous semble déterminant n'est pas celui qui a été mis en avant par le rapport de la CSJ mais plutôt celui souligné par le rapport anonyme. C'est la question du rapport à la Vérité.

Cette question est d'autant plus cruciale que : *Il y a enfin un risque de mésinterprétation quand c'est la même personne qui enseigne la philosophie, la théologie, qui est censée être gardienne de la bonne formation doctrinale des frères et des sœurs, qui gouverne et qui, en plus, est l'accompagnateur spirituel de beaucoup d'entre eux.*¹¹² Or, en multipliant ses interventions devant des publics très divers, M-D. Philippe tend nécessairement à simplifier, à vulgariser et à se répéter. Et, d'une certaine manière, sa grande culture philosophique en vient à le desservir car il présente comme la Vérité ce qui n'en est qu'une facette.

Dans son ouvrage de 2012¹¹³ qui est une recension d'articles antérieurs, le dominicain Claude Geffré (né quatorze ans après M-D. Philippe) insiste sur cette pluralité des facettes de la Vérité. Pour lui, si la Vérité est unique, elle est également plurielle dans la façon dont elle se laisse appréhender. Or, chez M-D. Philippe cette pluralité des facettes de la Vérité est absente. La focalisation sur la métaphysique d'Aristote et de Thomas d'Aquin tend à opposer les vérités : si l'une est vraie alors l'autre est fausse. Claude Geffré en s'appuyant sur une compréhension de la diversité des religions mais aussi sur une appréhension des découvertes scientifiques et notamment de la physique quantique, insiste sur la possibilité de contraires qui ne soient pas la négation l'un de l'autre, parce qu'ils révèlent une facette différente d'une même Vérité.

M-D. Philippe peut ainsi avoir travaillé les philosophes classiques mais également les philosophes modernes tout en étant convaincu de détenir la clé du discernement par son accès à la foi catholique. En projetant la certitude de ses croyances sur des approches alternatives, il devenait alors incapable de saisir ce que ces approches pouvaient révéler de la Vérité. D'une certaine manière, pour appréhender l'existence d'une Vérité unique mais pourtant multiple dans son accès, il faut renoncer à ses certitudes pour accepter d'être bousculé par ce que l'autre me révèle d'une Vérité que je prétendais connaître mais qui ne se donne à connaître que comme un futur jamais atteint parce que toujours en cheminement¹¹⁴.

¹¹² RTV (2024), p.51.

¹¹³ Geffré G. (2012), *Le christianisme comme religion de l'Évangile*, Cerf.

¹¹⁴ *La théologie non métaphysique, enracinée dans l'Économie, continuera à penser Dieu comme Être, mais non plus dans l'horizon de l'idée, de la substance, de la nature. Elle le pensera dans l'horizon de l'histoire et de l'eschatologie. Elle cherchera alors à exprimer le primat ontologique du futur sur le présent dans l'Être divin. L'Éternité ne sera plus une propriété négative ; l'absence de temps. Elle désignera la maîtrise de Dieu sur le futur. (...) La vérité du discours sur Dieu sera bien plus anticipation et manifestation progressive d'une*

2.2.2 L'Église catholique au prisme de la théorie des organisations

Pour les théories sociales, l'Église catholique est une organisation structurée par des normes et par une hiérarchie. Comme l'ont montré de nombreux auteurs, le principe hiérarchique de l'Église se retrouve dans de nombreux autres corps organisés : qu'il s'agisse de l'armée, de l'État ou d'entreprises multinationales. Au sommet de l'organisation se trouve un président, un PDG, un chef, un pape. Pour faire appliquer ses décisions, l'organisation est structurée avec des directeurs (les évêques) et un personnel d'encadrement (les prêtres). Pour régler son fonctionnement, l'organisation s'appuie sur des procédures de contrôle interne qui, dans l'Église catholique, revêtent la forme du droit canon.

Comme dans toute organisation, il existe des conflits qui sont non seulement liés à la concurrence des ambitions pour accéder à des postes plus prestigieux mais qui sont également liés à des conceptions différentes du rôle et des missions de l'organisation. Se mêlent à cela des conflits plus affectifs liés aux marques de faveur que l'un ou l'autre peut recevoir des autorités hiérarchiques.

Ce constat est banal. Ce qui l'est moins, c'est sa confrontation avec l'image que l'organisation a d'elle-même. Dans un colloque tenu à Paris chez les dominicains en février 2023, nous avons fait une analogie entre IBM dans les années 1980 et l'Église catholique aujourd'hui. Certes, entre la vente d'ordinateurs et la proclamation de l'évangile, il ne semble pas y avoir beaucoup de points communs. Néanmoins, d'un point de vue académique, les points de ressemblances existent. Dans de nombreux écrits on retrouve chez IBM une forme de référence à l'Église catholique. Comme elle, IBM était fortement structurée. Comme elle, IBM avait un président tout puissant. Comme elle, les paroles de son fondateur ou de ses dirigeants successifs étaient conservées religieusement. Comme chez elle, on rentrait chez IBM pour toute sa vie professionnelle. Comme elle, il existait un code de l'habillement et des signes distinctifs, ...

Le parallèle entre IBM et l'Église catholique n'offre d'intérêt que s'il permet de mieux comprendre certains aspects de la trajectoire de l'Église catholique en les mettant en parallèle avec des trajectoires vécues par d'autres organisations. IBM a une histoire plus récente que l'Église catholique puisque cette histoire a commencé au début du XXe siècle. Mais, surtout, cette histoire a connu son apogée dans les années 1960-1980s. Pendant quelques décennies, IBM a incarné l'informatique, tout comme l'Église catholique a pu considérer pendant presque deux millénaires incarner la vraie religion.

Avec le développement fabuleux de l'informatique, la concurrence a débordé IBM. Conjugué à des erreurs managériales, les transformations technologiques et sociétales ont mis l'entreprise en très grande difficulté au cours des années 1990s. Si IBM continue d'exister et d'être une multinationale importante, elle n'est plus la dominatrice de son secteur d'activité. Cette remise en cause d'une domination a son origine dans la fossilisation des principes qui avaient assuré la domination d'IBM. C'est parce qu'IBM était convaincue d'avoir découvert les meilleurs principes de management et de gestion de l'innovation, qu'IBM s'est trouvé incapable de répondre aux exigences d'un environnement en changement incessant.

Les leçons de l'histoire d'IBM pourraient être que toute fossilisation de normes, de dogmes ou de croyances conduit fatalement à une inadaptation aux changements de l'environnement, de la société, des termes linguistiques, ..., et donc à une incapacité à répondre aux attentes contemporaines d'une partie significative de la population. L'enjeu est

réalité future qu'adéquation par rapport à une essence immuable : Geffré C. (1972), *Un nouvel âge de la théologie*, Cerf, p.80-81.

de redécouvrir ce qui fait la spécificité du projet organisationnel et comment cette spécificité peut se traduire dans l'environnement actuel.

Or, M-D. Philippe et la fraction de l'Église catholique qui considère détenir la Révélation se trouvent confrontés à l'incapacité à s'adapter à l'évolution de l'Humanité parce que cette certitude de détenir la Vérité est justement ce qui fait obstacle à une attente de l'Humanité qui ne porte pas nécessairement sur les dogmes de l'Église catholique mais qui touche à de nouveaux horizons. Ainsi, la réponse de l'Église catholique aux enjeux écologiques et de réchauffement climatique a été tardive et elle n'a pu s'appuyer sur la Tradition. De fait, la prise en compte de l'écologie ne se manifeste que lentement dans les communautés catholiques avec des initiatives locales qui, pour méritoires qu'elles soient (par exemple la conversion à la permaculture pour certaines communautés religieuses), ne sont pas à la hauteur des exigences environnementales qui impliquent des changements majeurs de modes de vie. De même, les problématiques de vieillissement de la population ou de procréation artificielle sont difficilement appréhendées par l'Église catholique car la Tradition n'offre pas de réponse simple. Face à toutes ces questions, l'Église catholique doit innover (et c'est ce que l'on peut observer avec les décisions et les actions du pape François) mais cela entraîne un cheminement dans des espaces non explorés par la Tradition où les dogmes s'avèrent parfois incompatibles avec la réalité.

Ainsi, pour ne prendre que la première phrase du Credo catholique : « Je crois en (un seul) Dieu, le Père tout-puissant ». Cette phrase est littéralement inacceptable dans le monde moderne chrétien postérieur à la Shoah. Comme l'a souligné Hans Jonas¹¹⁵, un Dieu tout-puissant ne peut pas être bon s'il laisse faire des génocides. Si des génocides ont lieu c'est que la toute-puissance de Dieu n'est pas du même ordre que la toute-puissance humaine. Dès lors, demander à des croyants de confesser leur foi dans un langage humain où l'on parle de toute-puissance dans un contexte de crimes contre l'Humanité, c'est exposer les croyants à rentrer dans une forme de schizophrénie où l'on dissocie ce que l'on dit croire comme une vérité et la réalité telle qu'elle s'offre à nos regards.

2.2.3 La question de la chasteté

Les abus sexuels ont toujours existé dans l'Église catholique comme dans toutes les sociétés. La rupture occasionnée par la libéralisation sexuelle des années 1960s tient à la coexistence de deux phénomènes antagonistes. D'un côté, les hommes sont plus susceptibles d'abus sexuels que les femmes et, de l'autre, le développement de la contraception et de l'avortement a facilité la banalisation des actes sexuels.

Des mesures de protection des femmes tels que la séparation physique des communautés féminines ou le contrôle exercé par la famille sur les relations sexuelles des jeunes femmes ont en grande partie volé en éclat (sauf dans certains milieux catholiques ou musulmans). Que des abus se commettent est donc inéluctable. Un exemple particulièrement fort est celui de l'affaire Gabriel Matzneff qui, à l'âge de 50 ans, a noué une relation sexuelle avec une jeune fille de 14 ans :

"Pourquoi une adolescente de quatorze ans ne pourrait-elle aimer un monsieur de trente-six ans son aîné ?" Elle tardera beaucoup à savoir que la question est "mal posée dès le départ. Ce n'est pas mon attirance à moi qu'il fallait interroger, mais la sienne". Elle est sa "belle écolière" et ce n'est qu'un an plus tard qu'elle découvre que ses livres sont "peuplés d'autres Lolita de 15 ans" mais aussi de garçons, qu'il "préfère imberbes, 12 ans, maximum". "Il était bien ce qu'on apprend à redouter dès l'enfance : un ogre". Dans un rare moment de

¹¹⁵ Jonas H. (1984), *Le Concept de Dieu après Auschwitz*, Rivages poche 1994.

confiance, il lui confie qu'un proche de la famille l'a "initié" lui-même à 13 ans. Naît alors chez elle un "sentiment profond d'une existence gâchée avant d'avoir été vécue". Elle en veut à sa mère qui ne l'a pas assez protégée et, rétrospectivement, à une époque jugée trop "complaisante". Alors que Matzneff est convoqué à plusieurs reprises par la Brigade des mineurs à la suite de lettres anonymes – sans être pour autant inquiété –, elle ressent une "culpabilité constante" et s'absente fréquemment de l'école. "À quatorze ans, on n'est pas censée être attendue par un homme de 50 ans à la sortie de son collège, on n'est pas supposé vivre à l'hôtel avec lui, ni se retrouver dans son lit".¹¹⁶

Il est donc évident que notre société doit trouver de nouveaux moyens pour protéger les jeunes femmes et les enfants contre les emprises d'abuseurs sexuels. Mais, simultanément, notre société promeut les relations sexuelles non seulement entre personnes adultes mais également entre les adolescents. Ni Thomas, ni Marie-Dominique Philippe, ni Jean Vanier n'ont fait l'apologie des relations sexuelles avec des enfants, des adolescents ou des personnes handicapées, ni même l'apologie de la sexualité en-dehors du mariage. A une époque où la permissivité sexuelle était non seulement autorisée mais même parfois encouragée, ils ont plutôt plaidé pour une morale de la chasteté. Dans son ouvrage de 1984, Jean Vanier s'élevait vigoureusement contre l'idéologie de la permissivité¹¹⁷.

Cependant, au sein de la Communauté Saint Jean la problématique de la chasteté s'est posée de façon forte. La coexistence de communautés masculines et féminines non cloîtrées, de même que la formation commune ou les activités pastorales partagées, créent des tensions affectives qui peuvent aisément déboucher sur des relations sexuelles. En développant sa doctrine de l'amour d'amitié, M-D. Philippe a essayé de théoriser cette difficile coexistence d'hommes et femmes non mariées. Ce faisant, il s'est inscrit dans la même dynamique qu'un certain nombre de communautés nouvelles souhaitant réinventer des formes de vie communautaire qui ne reposent plus sur la séparation stricte des sexes. Que ces approches suscitent des risques est une évidence. La question est de savoir si le risque mérite d'être pris.

Cela renvoie donc à la relation complexe entre l'Église catholique et la sexualité. Or, depuis le concile de Trente, l'Église catholique a utilisé la sexualité pour essayer de résoudre des problèmes de gouvernance. En imposant de façon stricte le célibat des prêtres et l'absence d'accumulation de biens matériels, l'Église catholique a mis des barrières aux hommes qui voudraient cumuler les bénéfices du pouvoir spirituel et ceux du pouvoir temporel¹¹⁸. Les évolutions de la société et le développement du catholicisme dans d'autres cultures (notamment en Afrique) ont rendu ces barrières caduques ou inopérantes.

Parallèlement à l'enjeu de réinventer de nouvelles formes de gouvernance, où ceux qui accèdent au pouvoir au sein de l'Église catholique ne soient pas ceux qui cherchent des avantages personnels mais ceux qui aient le désir authentique de servir leurs frères et sœurs, l'Église catholique est aussi confrontée à la nécessité de proclamer un message où la sexualité n'est pas la finalité de l'être humain mais un moyen à sa disposition pour vivre une relation authentique. Face à Sigmund Freud qui place la sexualité quasiment au cœur de l'humain, c'est la relation à l'autre qu'Emmanuel Lévinas a placé au cœur de Soi. La condamnation médiatique des frères Philippe et de Jean Vanier a occulté le caractère dérangeant du message

¹¹⁶ <https://www.ouest-france.fr/faits-divers/pedophilie/affaire-gabriel-matzneff-vanessa-springora-la-revanche-par-l-ecrit-d-une-adolescence-volee-6674700> (30/04/24)

¹¹⁷ Cf. Pigé B. (2023a), « Questions sur la gouvernance de l'Arche après la publication du rapport sur Jean Vanier », *halshs-04063806*, p.13.

¹¹⁸ Un effet annexe fut le développement de l'homosexualité au sein de la Curie romaine : Martel F. (2019), *Sodoma – Enquête au cœur du Vatican*, Robert Laffont.

évangélique sur la place de la sexualité dans une société où hommes et femmes non seulement se côtoient mais travaillent et interagissent ensemble.

3 Conclusion

Chez les catholiques comme chez les protestants, cet effondrement institutionnel n'a pas seulement touché les millions d'Américains qui ont cessé de s'identifier aux principales confessions chrétiennes à cette époque. Il a touché les dizaines de millions de personnes qui n'ont pas quitté (...) mais qui se sont retrouvées à participer à des institutions qui n'avaient plus les effectifs, les ressources financières ou la confiance intellectuelle nécessaires pour que la foi orthodoxe semble aussi crédible qu'elle l'était au milieu du siècle dernier. Seules les églises que Dean Kelley qualifie de conservatrices ont résisté à ces tendances. (...) Ce sont les gagnants institutionnels des années 1960 et 1970. Leurs écoles, leurs organisations caritatives et leurs efforts missionnaires ont prospéré ; leurs séminaires n'ont pas désempilé ; leurs maisons de disques, leurs stations de télévision et leurs maisons d'édition ont touché un public plus large. (...) Mais si ces gagnants ont prospéré, leur expansion n'a pas compensé le déclin général de la pratique, de l'adhésion, de l'influence et de la croyance chrétiennes aux États-Unis.¹¹⁹

Ce que Ross Douthat décrit des États-Unis est ce que l'on a observé en France avec environ une décennie de décalage¹²⁰. Le succès de la Communauté Saint Jean n'est donc pas un succès isolé, il s'inscrit dans cet essor des Églises ou des communautés religieuses traditionnelles qui s'accommodent du monde moderne tout en insistant sur les aspects considérés comme fondamentaux de la foi chrétienne (et catholique). La caractéristique majeure des décennies qui ont suivi (à partir des années 2010 en France) est que ces Églises ou communautés religieuses conservatrices ont été rattrapées ou affectées par la crise plus générale des croyances religieuses traditionnelles.

Notre question de recherche est de comprendre pourquoi, dans le cas de l'Église catholique, cette tendance de fond s'est manifestée par une focalisation sur les abus sexuels et pourquoi l'offensive contre ces communautés traditionnelles s'est appuyée sur la hiérarchie catholique ?

Bien que le rapport des Frères de Saint Jean ait accusé M-D. Philippe de déviances doctrinales, celles-ci restent assez obscures et on a plutôt l'impression que M-D. Philippe s'inscrivait assez bien dans le courant doctrinal majoritaire au sein de l'Église catholique, y compris en ce qui concerne la théologie mariale. L'un des principaux adversaires de M-D. Philippe, le cardinal autrichien Christoph Schönborn offre une théologie très voisine de celle des Frères de Saint Jean. Il suffit de parcourir le catéchisme de l'Église catholique pour s'en rendre compte¹²¹.

Contrairement à ce que l'on pourrait supposer, la mise en cause des frères Philippe ne vient pas d'abord des milieux anticléricaux mais plutôt de certains milieux catholiques appuyés par la hiérarchie catholique (notamment les cardinaux Philippe Barbarin et Christoph Schönborn). De surcroît, dans cette hiérarchie catholique ce ne sont pas les dignitaires ayant une théologie progressiste qui ont été les plus violents vis-à-vis des frères Philippe mais plutôt les dignitaires ayant une théologie très orthodoxe (catholique). Il n'est pas possible d'analyser

¹¹⁹ Douthat R. (2013), *Bad Religion – How we became a nation of heretics*, Free Press, p.60-61.

¹²⁰ C'est le même décalage que l'on a également observé pour la révélation des abus sexuels commis par des membres de l'Église catholique.

¹²¹ Christoph Schönborn fut le secrétaire (c'est-à-dire le coordinateur) de la Commission pour la rédaction du catéchisme de l'Église catholique (1992)

cette affaire sous l'angle de l'hérésie doctrinale et c'est d'ailleurs bien pourquoi l'aspect des mœurs a été mis en avant.

Notre conclusion est que l'affaire des frères Philippe ne peut se comprendre que dans un cadre organisationnel banal de conflit de pouvoir au sein d'une organisation soumise à des contraintes sociétales majeures (la chute de la pratique catholique et des vocations) et faisant face à des cavaliers seuls qui affaiblissent encore davantage l'institution. En effet, en attirant à eux une majeure partie des vocations presbytérales, certaines communautés religieuses traditionnalistes ont encore davantage asséché le vivier des séminaires diocésains.

Le modèle de l'Église catholique, et notamment sa superstructure hiérarchique (fondée sur le modèle de l'empire romain), reposant sur le découpage territorial en diocèses et en paroisses, l'essor des communautés religieuses traditionnelles a encore renforcé le risque d'un effacement des structures territoriales. En effet, les nouvelles communautés religieuses ont certes assumé la direction de grosses paroisses mais elles ont privilégié les paroisses les plus dynamiques, en laissant les évêques confrontés à l'incapacité de maintenir une présence paroissiale sur la totalité de leur diocèse.

La crise majeure a pour l'instant été repoussée grâce au recours à une main d'œuvre immigrée. Ce faisant, il est vraisemblable que les évêques français ont encore accentué le phénomène auquel ils devaient faire face, en entraînant une désertification de la pratique religieuse dans le monde rural (lequel constituait historiquement un bastion du catholicisme). L'offensive épiscopale contre les communautés nouvelles traditionnelles a désormais fait long feu et, devant la raréfaction persistante des vocations, chaque évêque bricole ses solutions pour assurer la permanence d'un maillage territorial.

C'est pourquoi l'Église catholique française (et occidentale) devient une Église universelle à plusieurs vitesses : les paroisses riches de centre-ville animées par des communautés religieuses attirent une population qui y retrouve des valeurs communautaires, et le reste des paroisses diocésaines, présidées par une main d'œuvre étrangère, finit de mourir au rythme des enterrements.

Pour certains auteurs, cette évolution religieuse est un facteur majeur des difficultés des pays occidentaux¹²², incapables de se mobiliser autour de croyances ou de valeurs communes. Bien, que partageant ce constat, nous y voyons pourtant une dynamique sous-jacente. Derrière la disparition des religions dogmatiques universelles, se dessine en effet une aspiration spirituelle multiforme. Si le jésuite Teilhard de Chardin est relégué aux oubliettes par les scientifiques du vivant, sa vision d'une noosphère¹²³, c'est-à-dire d'une humanité globalisée où, quel que soit son lieu de vie et d'habitation, il n'est plus possible d'être totalement indifférent à ce qui se passe en un autre point du globe, fournit un cadre de pensée pour se projeter dans un univers où les croyances particulières à la fois se multiplient et simultanément perdent leur dimension de vérités absolues.

On peut donc s'interroger sur la signification d'une évolution vers un monde globalisé où les individus semblent se replier sur leurs croyances personnelles en s'affranchissant des croyances et des dogmes qui, pendant des siècles, ont façonné la conscience collective. La certitude d'une communauté majoritaire de détenir la Vérité, visible en particulier au sein de l'Église catholique, a cédé la place à une diversité des croyances. En termes de capacité à agir, la disparition de cette certitude a un impact majeur. Par contre, en termes de capacité à vivre

¹²² Todd E. (2024), *La défaite de l'Occident*, Gallimard.

¹²³ Teilhard de Chardin (1955), *Le Phénomène humain*, Seuil.

ensemble dans un monde globalisé, cette disparition de la certitude constitue sans doute une étape nécessaire vers l'acceptation de l'autre dans sa différence.

En détruisant la légitimité des fondateurs de communautés nouvelles, les Églises et les médias ont certes contribué à saper le socle sur lequel reposaient les Églises traditionnelles, mais elles ont aussi rendu possible cette libération désordonnée des aspirations individuelles vers des croyances qui soient porteuses de sens dans le monde contemporain. Peut-être la perte d'une croyance institutionnelle commune est-elle le préalable à l'émergence d'une conscience universelle capable d'appréhender simultanément le réchauffement climatique, les mouvements migratoires, les déséquilibres économiques et financiers, la préservation de la biodiversité et l'existence d'une transcendance qui donne un sens à notre Humanité.